

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2230

29 novembre 2006

SOMMAIRE

| | | | |
|---|--------|--|--------|
| A and P Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg | 107027 | Fides International Consultants S.A., Luxembourg | 107027 |
| Advanced Business & Management Lux, S.à r.l., Luxembourg | 107019 | Fidustar S.A., Luxembourg | 107004 |
| AMF International Holding S.A., Luxembourg | 107030 | G.A.C. Trust Holding S.A., Luxembourg | 107029 |
| Amara, S.à r.l., Luxembourg | 107000 | G.A.C. Trust Holding S.A., Luxembourg | 107029 |
| Andbanc Global Management S.A., Senningerberg | 107017 | G.A.C. Trust Holding S.A., Luxembourg | 107029 |
| Anigolet S.A., Strassen | 106995 | G.A.C. Trust Holding S.A., Luxembourg | 107029 |
| Antane Investments, S.à r.l., Luxembourg | 106997 | G.A.C. Trust Holding S.A., Luxembourg | 107030 |
| Antane Investments, S.à r.l., Luxembourg | 106999 | G.A.C. Trust Holding S.A., Luxembourg | 107030 |
| Arma Ingénierie International S.A., Livange | 107012 | Gado, S.à r.l., Luxembourg | 107019 |
| Assekurisk AG, Luxembourg | 106994 | Gemvest Holding S.A., Luxembourg | 107018 |
| Assfinar S.A.H., Luxembourg | 107003 | Gi-System, S.à r.l., Hagen | 107005 |
| Atelier d'Architecture Dagli +, S.à r.l., Luxembourg | 106996 | Gifina S.A., Luxembourg | 107012 |
| Babble Lux S.A., Bertrange | 107039 | Globinter Participations S.A., Luxembourg | 107017 |
| Banana, S.à r.l., Luxembourg | 107020 | Grand Hôtel Billia Holding S.A., Luxembourg | 107028 |
| Banana, S.à r.l., Luxembourg | 107027 | Guimofi, S.à r.l., Luxembourg | 107003 |
| BGP Investment II, S.à r.l., Luxembourg | 107000 | Gulf Invest Holding S.A., Strassen | 106996 |
| Biosys S.A., Luxembourg | 106995 | (La) Haie Blanche S.A. Luxembourg, Luxembourg | 107017 |
| Blenheim Orange, S.à r.l., Luxembourg | 107031 | Hakapi Charter S.A., Luxembourg | 107007 |
| Blenheim Orange, S.à r.l., Luxembourg | 107038 | HBI Mercator Parc, S.à r.l., Luxembourg | 107000 |
| Butovice Investments, S.à r.l., Luxembourg | 107000 | I.H.P., International Hebdo Press S.A.H., Luxembourg | 107002 |
| Cartalux S.A., Luxembourg | 107013 | ICH Property Holding S.A., Luxembourg | 107004 |
| Celtes Investments, S.à r.l., Luxembourg | 107011 | ICH Property S.A., Luxembourg | 107004 |
| Celtes Investments, S.à r.l., Luxembourg | 107014 | Il Destino, S.à r.l., Luxembourg/Bonnevoie | 107030 |
| Châteauban S.A., Luxembourg | 107039 | Immofra S.A., Luxembourg | 107012 |
| Construction Royale S.A., Strassen | 107007 | Immofra S.A., Luxembourg | 107014 |
| Construction Royale S.A., Strassen | 107007 | Immofra S.A., Luxembourg | 107017 |
| Consultance Design & Développement Informatique, S.à r.l., Basbellain | 107004 | ING (L) Liquid, Sicav, Luxembourg | 107002 |
| DEMQ Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg | 106994 | Interoute Communication Holdings S.A., Luxembourg | 107039 |
| DES Development European Stores S.A., Luxembourg | 107038 | Interoute Holdings, S.à r.l., Luxembourg | 107040 |
| De Vlier International Investment S.A., Strassen | 107000 | Invermar S.A., Luxembourg | 107019 |
| De Vlier Lux S.A., Steinfort | 107001 | IVR Invest S.A., Luxembourg | 107012 |
| Eagle Management S.A., Luxembourg | 107003 | Kickers Worldwide S.A., Luxembourg | 107001 |
| Ekab S.A., Luxembourg | 107018 | KPI Residential Property 2, S.à r.l., Luxembourg | 107001 |
| Equimat-Lubrilux, S.à r.l., Esch-sur-Alzette | 107007 | Kulm S.A., Luxembourg | 107012 |
| European Inventions S.A., Luxembourg | 107038 | Laumor Holdings, S.à r.l., Luxembourg | 107039 |
| F.B.I. S.A., Luxembourg | 107001 | Lipidgen S.A., Luxembourg | 107028 |
| | | Logus S.A., Luxembourg | 107028 |

| | | | |
|--|--------|---|--------|
| Lovex International S.A.H., Luxembourg..... | 107013 | PW Lux 1 S.A., Luxembourg | 107002 |
| LR Capital Limited S.à r.l., Münsbach..... | 107017 | PW Lux 1 S.A., Luxembourg | 107002 |
| Marusay S.A., Luxembourg | 107003 | Regus Luxembourg S.A., Luxembourg | 106995 |
| Mastinvest Holding S.A., Luxembourg | 107018 | Retail Estates Luxembourg S.A., Luxembourg | 107028 |
| MR Trading, S.à r.l., Luxemburg | 107008 | Sobel Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg | 107004 |
| Multi-Strategy Portfolio, Sicav, Luxembourg..... | 107002 | Société de Participations Tamise S.A., Luxem- bourg..... | 107019 |
| Nala S.A., Eischen..... | 106995 | Société Financière UCB S.A., Luxembourg..... | 107040 |
| Nala S.A., Eischen..... | 106996 | Stone & Stanley Holding S.A., Luxembourg | 107014 |
| Nala S.A., Eischen..... | 106996 | Stone & Stanley Holding S.A., Luxembourg | 107016 |
| Nina Finance S.A., Luxembourg | 106994 | Stur S.A., Luxembourg | 107018 |
| OPENB S.A., Luxembourg..... | 107028 | Transglobal Trade S.A., Luxembourg | 107007 |
| P.K. Diffusion, S.à r.l., Leudelange..... | 107040 | Vert Vallée S.A., Luxembourg | 107019 |
| Power Invest Holding S.A., Luxembourg..... | 107003 | Xenos, Sicav, Luxembourg | 106996 |
| PRO Investment S.A., Luxembourg | 107001 | | |
| Prescott Investment S.A., Luxembourg..... | 107018 | | |

ASSEKURISK AG, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R. C. Luxembourg B 75.477.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 11 octobre 2000

Mme Patrizia Simon, domiciliée à D-54292 Trier, 26 Woschinsky Straße, confirme sa démission comme membre du Conseil d'Administration de la société ASSEKURISK AG avec effet immédiat.

Luxembourg, le 12 octobre 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Pour ASSEKURISK A.G.

INTERFIDUCIAIRE

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV03929. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(113284.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

NINA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 51.469.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration du 2 octobre 2006 que:

- Le siège social de la société est transféré au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2006, réf. LSO-BV06347. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115429.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

DEMQ LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 110.639.

Extrait des résolutions prises par les gérants de la société, le 19 octobre 2006

Les gérants de la Société ont décidé en date du 3 juillet 2006, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Luxembourg, le 19 octobre 2006.

D. van der Molen.

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2006, réf. LSO-BV05613. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(115492.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2006.

106995

BIOSYS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 51.457.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV03987, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GH TRUST, Département Domiciliation de Godfrey Higuët

Avocats

Signature

(112278.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

REGUS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 42.802.

Procès-verbal de l'assemblée Générale ordinaire du 17 juillet 2006

Il résulte d'une résolution prise par le conseil d'administration en date du 17 juillet 2006:

- La révocation de Monsieur Xavier Kieffer, né à Luxembourg, le 3 juin 1971, demeurant à L-4086 Esch-sur-Alzette, 34, boulevard Pierre Dupong, de ses fonctions de délégué à la gestion journalière de la société;

- La nomination aux fonctions de délégué à la gestion journalière de la société, de Monsieur Jasper Bekkering, né à Geldrop (Pays-Bas), le 30 novembre 1974, avec adresse professionnelle à 1043 GR, Amsterdam (Pays-Bas), kingsfordweg 151.

Selon l'article 9 des statuts, le conseil d'administration confirme que vis-à-vis des tiers, en toutes circonstances et pour toutes opérations, la société ne sera valablement engagée que moyennant la signature obligatoire de deux administrateurs ou par la signature unique d'un délégué à la gestion journalière jusqu'à concurrence de la somme de cent mille euros (100.000 EUR) inclus, pour tout montant supérieur à la signature conjointe d'un administrateur est nécessaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2006, réf. LSO-BV02999. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109766.4//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2006.

NALA S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-8464 Eischen, 3, Clees Wee.
R. C. Luxembourg B 68.346.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04085, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2006.

S. Paché.

(112287.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

ANIGOLET S.A., Société Anonyme.

Siège social: Strassen.
R. C. Luxembourg B 12.005.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2006, réf. LSO-BV03649, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 18 octobre 2006.

Pour ANIGOLET S.A.

J. Reuter

(112293.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

106996

NALA S.A., Société Anonyme (en liquidation volontaire).

Siège social: L-8464 Eischen, 3, Clees-Wee.

R. C. Luxembourg B 68.346.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04102, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2006.

S. Paché.

(112289.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

NALA S.A., Société Anonyme (en liquidation volontaire).

Siège social: L-8464 Eischen, 3, Clees-Wee.

R. C. Luxembourg B 68.346.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04092, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2006.

S. Paché.

(112291.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

GULF INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Strassen.

R. C. Luxembourg B 72.874.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2006, réf. LSO-BV03651, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 18 octobre 2006.

Pour GULF INVEST HOLDING S.A.

J. Reuter

(112294.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

ATELIER D'ARCHITECTURE DAGLI +, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 109.969.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2006, réf. LSO-BV03654, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 18 octobre 2006.

Pour ATELIER D'ARCHITECTURE DAGLI +, S.à r.l.

J. Reuter

(112295.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

XENOS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 63.698.

Le bilan au 31 mars 2006 ainsi que l'affectation du résultat, enregistrés à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV04261, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2006.

Pour XENOS

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliataire

J.-M. Gelhay / M. Vermeersch

Directeur / Fondé de Pouvoir Principal

(112315.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

ANTANE INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Share capital: EUR 12,500.-.

Registered office: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 111.299.

In the year two thousand and six, on the fifteenth day of September.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

MOOD MEDIA GROUP S.A. (formerly MOLITO INVESTMENTS S.A.), a société anonyme incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 112.404,

duly represented by Ms Nicole Schmidt-Troje, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on 14 September 2006, which proxy, initialed *ne varietur* by the proxyholder and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole member (the «Sole Member») of ANTANE INVESTMENTS, S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 111.299, incorporated pursuant to a deed of the notary Maître Tom Metzler on 13 October 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1347 of 8 December 2005 (the «Company»).

The Sole Member, representing the entire share capital, takes the following resolutions:

First resolution

The Sole Member resolves to amend article 8 of the articles of incorporation of the Company, which shall now read as follows:

«**Art. 8.** The company is administered by a board of managers (the «Board») of not less than three (3) members and not more than nine (9) members, among which not less than one must be a Luxembourg-resident manager. Members of the Board need not be shareholders (or managers or employees of shareholders).

The Board may choose among its members a chairman and may choose among its members one or more vice-chairmen. If the Board does not elect a chairman, the presidency of the meeting is conferred to a present manager. The Board may also choose a secretary, who does not need to be a manager and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board.

If the chairman is unable to be present at a Board meeting, his place will be taken by one of the managers present at the meeting designated to that effect by the Board.

Board meetings will be held in Luxembourg at intervals of not more than twelve (12) weeks and at least four (4) Board meetings will be held in each calendar year. Any member of the Board may act at any meeting of the Board by appointing, in writing whether in original, by telefax, cable, telegram or telex, another manager as his or her proxy.

The company shall send to the shareholders and the managers:

(a) at least 10 business days' written notice of each meeting of the Board, such notice to be accompanied by a written agenda specifying the business to be transacted at such meeting, together with all papers to be circulated or presented to the same including, without limitation, the management accounts and financial statements of the company; and

(b) as soon as practicable after each meeting of the Board, a copy of the minutes thereof.

No written notice of a Board meeting is required if all the members of the Board are present or represented during the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The written notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telefax, cable, telegram or telex, of each member of the Board of the company. Separate written notice shall not be required for meetings that are held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Board.

Participating in Meetings by Phone. Any manager may participate in, and cast its votes, at a meeting of the Board by conference call or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear and speak to each other and properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting. In case of emergency, the managers may cast their vote on the points of the agenda by letter, telegram, telex or telefax.

Board Approval. Decisions of the Board shall be taken by a majority of the total number of managers then constituting the entire Board; provided, however, that if a manager is not permitted pursuant to a shareholders' agreement to vote on a matter being considered by the Board then a majority of the total number of managers entitled to vote on such matter shall be required for Board approval. Written resolutions, approved and signed by those managers entitled to vote in respect of the matter at a meeting of managers, shall have the same effect as resolutions voted at the managers' meetings.

Board Minutes. The minutes of the meetings of the Board shall be signed by all the managers having assisted at the debates. Copies or extracts from such minutes shall be certified conform by one manager or by a proxy.

Board Powers. The Board is vested with the broadest powers to perform or cause to be performed all acts of disposition and administration in the company's interest. All powers not expressly reserved by the Companies Law, or by these Articles or by a shareholders' agreement to the general meeting of shareholders of the company fall within the competence of the Board.»

Second resolution

The Sole Member resolves to insert a new article 9 in the articles of incorporation of the Company, which shall read as follows:

«**Art. 9.** The company shall be bound towards third parties by the joint signatures of two managers in all matters (one of whom must be a resident of Luxembourg if the matter is a contractual commitment of the company with a cost or value to the company equal to or greater than EUR 100,000 (one hundred thousand Euro)) or the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been granted by the Board, but only within the limits of such power.»

All subsequent articles of the Company's articles of incorporation shall be renumbered.

Third resolution

The Sole Member resolves to amend the former article 10 of the articles of incorporation of the Company, which shall now read as follows:

«**Art. 10.** The Company's financial year runs from 1st October of each year to 30th September of the following year.»

Estimation of Costs

The costs, expenses, fees and charges, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with the present deed, have been estimated at about one thousand two hundred Euro (EUR 1,200).

There being no further business, the meeting is closed.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le quinze septembre,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

MOOD MEDIA GROUP S.A. (antérieurement MOLITO INVESTMENTS S.A.), une société anonyme constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, avec siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 112.404,

ici représentée par Mlle Nicole Schmidt-Troje, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le (...) septembre 2006. La procuration, signée ne varietur par le mandataire et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante est l'associée unique (l'«Associé Unique») de ANTANE INVESTMENTS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 111.299, constituée par un acte du notaire Maître Tom Metzler du 13 octobre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1347, du 8 décembre 2005 (la «Société»).

L'Associé Unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 8 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 8.** La Société est gérée par un conseil de gérance (le «Conseil») composé de trois (3) membres au minimum et de neuf (9) membres au maximum, dont au moins un membre doit être un résident luxembourgeois. Les membres du Conseil ne doivent pas être associés (ou gérants ou employés des associés).

Le Conseil peut choisir parmi ses membres un président et peut choisir parmi ses membres un vice-président. Si le Conseil ne choisit pas de président, la présidence de la réunion sera assumée par un des gérants présents. Le Conseil peut aussi choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant et qui est en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil.

Si le président ne peut pas participer à une réunion, le Conseil pourra désigner un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de cette réunion.

Les réunions du Conseil seront tenues au Luxembourg avec un intervalle de douze (12) semaines au maximum et au moins quatre (4) réunions du Conseil doivent être tenues par an. Tout gérant peut se faire représenter à toute réunion du Conseil en désignant par écrit ou par fax, câble, télégramme ou télex, un autre gérant comme son mandataire.

La Société enverra à ses associés et à ses gérants:

(a) au moins dix (10) jours avant toute réunion du Conseil un avis écrit accompagné de l'ordre du jour spécifiant la transaction envisagée et de tous les documents à circuler ou présenter à ces personnes, y compris mais pas limité aux comptes de gestion et comptes annuels de la société; et

(b) dès que possible, après toute réunion du Conseil, une copie du procès-verbal de la réunion.

Une convocation écrite n'est pas requise pour une réunion du Conseil à laquelle tous les gérants sont présents ou représentés et ont déclaré avoir été informés de l'ordre du jour. Il peut être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque membre du Conseil par écrit ou par fax, câble, télégramme ou télex. Une convocation séparée n'est pas requise pour des réunions se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil.

Participation à une réunion par téléphone. Tout gérant peut participer et voter à une réunion du Conseil par conférence téléphonique ou par un autre moyen de communication similaire, à condition que tous les participants peuvent s'entendre les uns les autres, se parler et délibérer proprement, et la participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. En cas d'urgence, les gérants peuvent voter sur des points de l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou téléfax.

Approbation du Conseil. Les décisions seront prises par une majorité du nombre total des gérants constituant à ce moment le Conseil; à condition que, dans le cas où un gérant n'est pas permis en vertu d'un pacte d'associés de voter sur un sujet délibéré par le Conseil, alors la majorité du nombre total des gérants ayant le droit de voter sur ce sujet sera nécessaire pour l'approbation du Conseil. Des résolutions écrites, approuvées et signées par les gérants ayant le droit de voter sur le sujet lors d'une réunion des gérants, auront le même effet que des résolutions votées lors d'une réunion des gérants.

Procès-verbaux. Les procès-verbaux des réunions du Conseil seront signés par tous les gérants qui ont participé à la réunion. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux seront certifiés conformes par un gérant ou un mandataire.

Pouvoirs du Conseil. Le Conseil a les pouvoirs les plus étendus pour effectuer les actes de disposition et d'administration qui entrent dans l'objet social de la société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi sur les Sociétés ou les présents statuts ou par un pacte d'associés à l'assemblée générale des associés seront de la compétence du Conseil.»

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'insérer un nouvel article 9 dans les statuts de la Société qui aura la teneur suivante:

«**Art. 9.** Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux gérants (dont un doit être un résident luxembourgeois s'il s'agit d'un engagement contractuel de la société avec des coûts ou une valeur de la société égaux ou supérieurs à EUR 100.000 (cent mille euros)) ou par la signature conjointe ou la signature individuelle de toute(s) personne(s) à qui un tel pouvoir de signature a été délégué par le Conseil, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.»

Tous les articles suivants seront renumérotés.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'ancien article 10 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 10.** L'année sociale de la Société commence le 1^{er} octobre de chaque année et se termine le 30 septembre de l'année suivante.»

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à environ mille deux cents euros (EUR 1.200).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: N. Schmidt-Troje, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, vol. 155S, fol. 43, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2006.

J. Elvinger.

(113092.4/211/177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

ANTANE INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 111.299.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 44167 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

J. Elvinger.

(113095.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

107000

AMARA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 53.619.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2006, réf. LSO-BV03666, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 18 octobre 2006.

Pour AMARA, S.à r.l.

J. Reuter

(112300.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

HBI MERCATOR PARC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R. C. Luxembourg B 110.924.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04568, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2006.

Signature.

(112301.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

BUTOVICE INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R. C. Luxembourg B 107.427.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV4559, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2006.

Signature.

(112302.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

BGP INVESTMENT II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R. C. Luxembourg B 109.581.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04550, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2006.

Signature.

(112303.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

DE VLIER INTERNATIONAL INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 82.682.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 6 octobre 2006

Résolution

Suite à la démission de Monsieur Georges Claude en tant qu'administrateur à partir du 27 septembre 2006, est nommé comme nouvel administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire la société DIRK OAYERT, S.p.r.l., société de droit belge immatriculée au Banque Carrefour des Entreprises en Belgique sous le numéro 0447.638.370, et ayant son siège social à B-8670 Koksijde, Veurnelaan 104, représentée par son gérant Monsieur Dirk Oyaert.

Strassen, le 12 octobre 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2006, réf. LSO-BV03505. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(113176.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

KPI RESIDENTIAL PROPERTY 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R. C. Luxembourg B 108.357.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04546, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2006.

Signature.

(112307.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

F.B.I. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 55.580.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04499, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Administrateurs

(112320.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

KICKERS WORLDWIDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 99.719.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04492, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(112325.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

PRO INVESTMENT, Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 35.662.

Les comptes annuels au 30 septembre 2005, ainsi que les informations et documents annexés, enregistrés à Luxembourg, le 16 octobre 2006, réf. LSO-BV03434, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2006.

Signature.

(112333.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

DE VLIER LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8413 Steinfort, 12, rue du Cimetière.
R. C. Luxembourg B 82.683.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 6 octobre 2006

Résolution

Suite à la démission de Monsieur Georges Claude en tant qu'administrateur à partir du 27 septembre 2006, est nommé comme nouvel administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire la société DE VLIER INTERNATIONAL INVESTMENT S.A., société de droit luxembourgeois immatriculée au Registre de commerce à Luxembourg sous le numéro R.C. B 82.682, et ayant son siège social 134, route d'Arlon à L-8008 Strassen.

Strassen, le 12 octobre 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2006, réf. LSO-BV03506. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann

(113178.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

ING (L) LIQUID, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 86.762.

Le bilan au 30 juin 2006, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2006, réf. LSO-BV03248, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Par délégation

ING INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(112339.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

PW LUX 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 79.766.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 octobre 2006, réf. LSO-BV03630, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2006.

Signature.

(112340.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

PW LUX 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 79.766.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 octobre 2006, réf. LSO-BV03626, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2006.

Signature.

(112344.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

MULTI-STRATEGY PORTFOLIO, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 73.332.

Le bilan au 30 juin 2006, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2006, réf. LSO-BV03243, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Par délégation

ING INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(112350.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

I.H.P., INTERNATIONAL HEBDO PRESS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R. C. Luxembourg B 46.386.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 octobre 2006, réf. LSO-BV03612, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

(112354.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

EAGLE MANAGEMENT, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R. C. Luxembourg B 57.279.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 octobre 2006, réf. LSO-BV03614, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Agent domiciliataire

Signature

(112351.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

POWER INVEST HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R. C. Luxembourg B 57.186.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 octobre 2006, réf. LSO-BV03609, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

(112357.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

GUIMOFI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R. C. Luxembourg B 33.575.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV03999, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2006.

M. Houssa

Gérant

(112359.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

MARUSAY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 61.849.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2006, réf. LSO-BV01387, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(112367.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

ASSFINAR S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 33.566.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV03996, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2006.

Ph. Slendzak

Administrateur

(112361.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

107004

ICH PROPERTY S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 109.932.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07615, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(112369.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

**CONSULTANCE DESIGN & DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9942 Basbellain, Maison 50.
R. C. Luxembourg B 68.387.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2006, réf. LSO-BV01397, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 18 octobre 2006.

Signature.

(112370.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

SOBEL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 86.511.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2006, réf. LSO-BV03508, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 18 octobre 2006.

Signature.

(112372.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

ICH PROPERTY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 109.931.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07614, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(112374.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

FIDUSTAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.
R. C. Luxembourg B 113.969.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 2 octobre 2006

L'assemblée générale délègue au directeur M. Christophe Kamden un pouvoir de signature collective et obligatoire en ce sens que le directeur ne peut pas engager la société sans la signature conjointe d'un autre membre du conseil d'administration et que la société ne peut être engagée que si le directeur signe conjointement avec un autre membre du conseil d'administration.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 2 octobre 2006.

Pour la société

L. Thielen / Ch. Kamden

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2006, réf. LSO-BV00688. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(113044.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

GI-SYSTEM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8366 Hagen, 8, rue de Steinfort.

R. C. Luxembourg B 120.476.

STATUTS

L'an deux mille six, le dix-neuf août.

Par-devant Maître Camille Mines, notaire de résidence à Capellen.

A comparu:

Monsieur Xavier Marie-Agnès Luc Lebecque, gérant de société, né à Namur, le 21 janvier 1969, matricule 19690121533, domicilié à B-6700 Arlon, 22 D/4, rue des Déportés.

Lequel comparant a requis le notaire soussigné de dresser comme suit l'acte de constitution d'une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, qu'il déclare constituer et dont les statuts ont été arrêtés comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre le propriétaire actuels des parts ci-après créées et les propriétaires des parts qui pourront l'être par la suite, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de GI-SYSTEM, S.à r.l. régie par la loi du 10 août 1915, telle qu'elle a été modifiée par la suite, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. Le siège social est établi dans la commune de Steinfort. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par décision des associés prise en Assemblée générale.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée. Elle pourra cependant être dissoute par une décision de l'assemblée des associés, prise selon les modalités requises pour les modifications des statuts.

Art. 4. La Société a pour objet toutes activités relatives aux services de l'information, aux services de communication et d'IT. Ainsi que toutes activités connexes et accessoires de nature à en favoriser le développement et la réalisation.

Art. 5. Le capital social est fixé à 12.500,- EUR (douze mille cinq cents euros), représenté par 1.000 parts d'une valeur nominale de 12,50 EUR (douze euros et cinquante cents) chacune.

Les parts ont été souscrites comme suit:

Monsieur Xavier Marie-Agnès Luc Lebecque, précité, 1.000 parts.

Les parts sociales ont été entièrement libérées par des apports en numéraire de l'associé, ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément. Chaque part sociale donne droit à une part proportionnelle dans la distribution des bénéfices ainsi que dans le partage de l'actif net en cas de dissolution.

Art. 6. La propriété des parts sociales résulte des présents statuts ou des actes de cession de parts régulièrement consentis sans qu'il n'y ait lieu à délivrance d'aucun titre aux associés.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, mais aucun des associés ne pourra céder à un tiers la totalité ou partie de ses parts sans le consentement écrit et préalable de tous les autres associés.

Art. 8. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

Art. 9. Les parts sont indivisibles à l'égard de la société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la société par une seule et même personne nommée d'un commun accord entre eux ou à défaut par le Président du Tribunal de Commerce du lieu du siège social à la requête de la partie la plus diligente.

Art. 10. Les héritiers, ayants cause ou créanciers d'un associé, alors même qu'il y aurait parmi eux des mineurs ou autres incapables ne peuvent sous quelque prétexte que ce soit requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la société, en demander le partage ou la liquidation, ni s'immiscer en quelque manière que ce soit dans les actes de son administration.

Dans l'exercice de leurs droits ils doivent se rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des associés prises en Assemblée générale.

Art. 11. Les parts sociales ne peuvent être données en gage ou en nantissement.

Art. 12.

1. La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, nommés et révocables par l'Assemblée générale, composant, le cas échéant, un conseil de gérance.

2. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

3. La durée et l'ampleur des devoirs de la gérance sont déterminées par l'assemblée générale.

Art. 13.

1. Toutes les décisions collectives devront être prises par la majorité prescrite par l'article 194 de la loi du 10 août 1915, telle que complétée par la suite.

2. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il détient et peut se faire représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

3. Les décisions des associés peuvent résulter d'un vote formulé par écrit, dans les limites de la loi.

Art. 14. L'exercice social commencera le premier janvier et se terminera le trente et un décembre de chaque année.

Art. 15. Chaque année, lors de la clôture de l'exercice social, il est dressé un inventaire général de l'actif et du passif de la société et un bilan résumant cet inventaire.

Tout associé peut prendre communication de ces pièces par lui-même ou par un fondé de pouvoir au siège social pendant les quinze jours qui précèdent l'approbation des comptes de l'exercice.

Art. 16. Les produits de la société constatés par l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, impôts, amortissements et provisions, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution du fonds de réserve légal prévu par la loi. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que le fonds de réserve aura atteint un dixième du capital social et il reprend cours quand ledit fonds de réserve se réduit à moins du dixième du capital social.

Le surplus du bénéfice net est réparti entre les associés au prorata du nombre de parts qu'ils possèdent. Toutefois sur ce surplus les associés pourront décider à la majorité fixée par l'article 194 de la loi du 10 août 1915 qu'il sera prélevé certaines sommes, soit pour être reportées à un fonds de réserve extraordinaire ou à un compte d'amortissement de parts sociales.

Art. 17. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par le ou les gérants en fonction ou le/les liquidateur(s) désigné(s) par l'Assemblée générale, qui agiront le cas échéant conjointement. Ils auront les pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif et régler le passif de la société.

Tous pouvoirs seront donnés au porteur d'un des originaux des présents statuts pour faire les publications légales et l'inscription au registre de commerce.

Art. 18. Pour tous les points non prévus dans les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions légales.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2006.
- 2) La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2007.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement, et qu'en outre ces conditions sont conformes aux prescriptions de l'article 27 de cette même loi.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que se soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, sont approximativement estimés à la somme de 1.500,- EUR.

Loi anti-blanchiment

En application de la loi du 11 août 1998, le comparant déclare être le bénéficiaire réel de cette opération et il déclare en plus que les fonds ne proviennent ni du trafic de stupéfiants ni d'une des infractions visées à l'article 506-1 du code pénal luxembourgeois.

Déclaration

Avant de conclure, le notaire a attiré l'attention du comparant sur l'obligation pour la société de solliciter et d'obtenir les autorisations administratives requises avant toute transaction de nature commerciale.

Il reconnaît avoir reçu du notaire une note résumant les règles et conditions fondamentales relatives à l'octroi d'une autorisation d'établissement, note que le Ministère des Classes Moyennes a fait parvenir à la Chambre des Notaires en date du 16 mai 2001.

Assemblée générale extraordinaire

Ensuite le comparant, agissant comme prémentionné, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

Le siège social est fixé à L-8366 Hagen, 8, rue de Steinfort.

Deuxième résolution

La société est administrée par un gérant qui tous les pouvoirs pour la gestion journalière de la société.

Troisième résolution

Est nommé Gérant, Monsieur Xavier Marie-Agnès Luc Lebecque, gérant de société, né à Namur, le 21 janvier 1969, matricule 19690121533, domicilié à B-6700 Arlon, 22 D/4, rue des Déportés, qui pourra en toutes circonstances valablement engager la société par sa seule signature.

Dont acte, fait et passé à Capellen, à la date mentionnée en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, qui s'est fait connaître du notaire par son nom, prénoms usuels et résidence, le dit comparant a signé ensemble avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: X. Lebecque, C. Mines.

Enregistré à Capellen, le 22 août 2006, vol. 435, fol. 81, case 2. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 9 octobre 2006.

Signature.

(113281.3/225/119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

107007

EQUIMAT-LUBRILUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, 1, rue J. Kieffer.
R. C. Luxembourg B 58.293.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2006, réf. LSO-BV03510, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 18 octobre 2006.

Signature.

(112375.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

CONSTRUCTION ROYALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 54.411.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2006, réf. LSO-BV01401, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 18 octobre 2006.

Signature.

(112378.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

HAKAPI CHARTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 75.033.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2006, réf. LSO-BV03058, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(112379.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

CONSTRUCTION ROYALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 54.411.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2006, réf. LSO-BV01398, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 18 octobre 2006.

Signature.

(112380.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

TRANSGLOBAL TRADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 104.120.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 16 octobre 2006 à 14h00 heures au siège social de la société

L'assemblée décide à l'unanimité de révoquer Monsieur Martin Paul Lonergan en tant qu'administrateur et administrateur-délégué de la société avec effet immédiat.

Suite à la révocation de Monsieur Martin Paul Lonergan, l'assemblée décide à l'unanimité de nommer nouveau administrateur et nouveau administrateur-délégué, jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2012, Monsieur Kristian Groke, né le 1 avril 1964 à Hambourg (Allemagne), demeurant à L-5521 Remich, 10, rue Dicks.

Monsieur Kristian Groke pourra engager la société en toutes circonstances par sa seule signature.

Luxembourg, le 16 octobre 2006.

TRANSGLOBAL TRADE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04819. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(113070.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

MR TRADING, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**Gesellschaftskapital: EUR 12.500,-.**

Gesellschaftssitz: L-2636 Luxemburg, 12, rue Léon Thyès.

H. R. Luxemburg B 120.439.

—
STATUTEN

Im Jahre zweitausendundsechs, am siebenundzwanzigsten September.

Vor Uns, Maître Martine Schaeffer mit Amtssitz in Remich, Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg.

Ist erschienen:

MediaRange, GmbH, eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, gegründet gemäß dem Recht der Bundesrepublik Deutschland, mit Gesellschaftssitz in Zum Quellenpark 29, D-65812 Bad Soden, eingetragen im Handelsregister des Amtsgerichts Königstein im Taunus unter der Nummer HRB 6501, vertreten durch Alexandra von Neuhoff von der Ley, Rechtsanwältin, mit Geschäftsadresse in 14, rue Edward Steichen, L-2540 Luxemburg, kraft einer Vollmacht, die in Bad Soden, Deutschland, am 2. August 2006 ausgestellt wurde.

Die genannte Vollmacht bleibt, nachdem sie von dem Bevollmächtigten und dem unterzeichneten Notar ne varietur unterzeichnet wurde, dieser Urkunde zum Zweck der Registrierung beigegeben.

Der Komparent, wie vorstehend vertreten, hat den unterzeichneten Notar ersucht, die Satzung einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung («société à responsabilité limitée»), die hiermit gegründet wird, wie folgt zu dokumentieren:

I. Firma - Gesellschaftssitz - Gesellschaftszweck - Dauer**Art. 1. Firma**

Es wird eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung («société à responsabilité limitée») unter der Bezeichnung MR TRADING, S.à r.l. (nachstehend die Gesellschaft) gegründet, die dem Luxemburger Recht unterliegt, insbesondere dem Gesetz vom 10. September 1915 über Handelsgesellschaften in letzter Fassung (nachstehend das Gesetz), sowie der vorliegenden Satzung (nachstehend die Satzung).

Art. 2. Gesellschaftssitz

2.1. Der Sitz der Gesellschaft ist in der Stadt Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg. Er kann durch einfachen Beschluss des Geschäftsführers, oder bei Mehrheit der Geschäftsführer der Gesellschaft, sämtlicher Geschäftsführer an einen anderen Ort innerhalb der Gemeinde verlegt werden. Des weiteren kann der Sitz durch einen Beschluss des alleinigen Gesellschafters oder der Gesellschafterversammlung gemäß der Art und Weise, wie sie für Satzungsänderungen vorgesehen ist, an einen anderen Ort im Großherzogtum Luxemburg verlegt werden.

2.2. Zweigniederlassungen, Filialen und andere Geschäftsräume können entweder im Großherzogtum Luxemburg oder im Ausland durch einen Beschluss des Geschäftsführers, oder bei Mehrheit der Geschäftsführer der Gesellschaft, des Geschäftsführungsrates der Gesellschaft errichtet werden. Sollten der oder die Geschäftsführer der Gesellschaft beschließen, dass außergewöhnliche politische oder militärische Entwicklungen oder Ereignisse bestehen oder bevorstehen, und dass diese Entwicklungen oder Ereignisse die normale Geschäftstätigkeit am Sitz der Gesellschaft oder die Kommunikation zwischen der Gesellschaft und im Ausland befindlichen Personen beeinträchtigen würden, kann der Sitz vorübergehend ins Ausland verlegt werden bis zur vollständigen Wiederherstellung normaler Verhältnisse. Derartige vorübergehende Maßnahmen haben keinen Einfluss auf die Nationalität der Gesellschaft, die trotz der vorübergehenden Sitzverlegung des Gesellschaftssitzes eine Luxemburger Gesellschaft bleibt.

Art. 3. Gesellschaftszweck

3.1. Gegenstand der Gesellschaft ist die Einfuhr in und die Ausfuhr aus dem Großherzogtum Luxemburg von elektronischen Bild- und Tonträgern in jedweder Form, insbesondere optischer Datenträger, deren Vertrieb und Vermarktung im In- und Ausland und der Handel mit anderen elektronischen und elektrischen Geräten und Zubehör für alle vorstehenden Produkte.

3.2. Die Gesellschaft ist berechtigt, alle Geschäfte zu tätigen, die unmittelbar oder mittelbar mit dem Gesellschaftszweck in Verbindung stehen und geeignet sind, den Gesellschaftszweck zu fördern; sie kann andere Unternehmen erwerben, sie pachten, ihre Vertretung übernehmen und Niederlassungen im In- und Ausland errichten.

Art. 4. Dauer

4.1. Die Gesellschaft ist auf unbestimmte Zeit errichtet.

4.2. Die Gesellschaft wird nicht aufgelöst durch Tod, Aufhebung von Bürgerrechten, Geschäftsunfähigkeit, Insolvenz, Konkurs oder ein vergleichbares Ereignis, das einen oder mehrere Gesellschafter betrifft.

II. Stammkapital - Gesellschaftsanteile**Art. 5. Stammkapital**

5.1. Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-), eingeteilt in fünfhundert (500) Gesellschaftsanteile in Form von Namenspapieren mit einem Nennwert von jeweils fünfundsiebzig Euro (EUR 25,-); alle Gesellschaftsanteile sind gezeichnet und voll eingezahlt.

5.2. Das Stammkapital der Gesellschaft kann einmalig oder mehrmals durch Beschluss des alleinigen Gesellschafters oder, gegebenenfalls, durch die Gesellschafterversammlung gemäß der Art und Weise, wie sie für Satzungsänderungen vorgesehen ist, erhöht oder herabgesetzt werden.

Art. 6. Gesellschaftsanteile

6.1. Jeder Gesellschaftsanteil gibt dem Besitzer ein Anrecht auf einen Bruchteil der gemeinschaftlichen Vermögenswerte und Gewinne der Gesellschaft in direktem Verhältnis zu der Anzahl der bestehenden Gesellschaftsanteile.

6.2. Die Gesellschaftsanteile der Gesellschaft sind unteilbar, da nur ein Eigentümer je Gesellschaftsanteil zugelassen ist. Gemeinschaftliche Eigentümer müssen eine einzelne Person zu ihrem Vertreter im Verhältnis zu der Gesellschaft ernennen.

6.3. Die Gesellschaftsanteile sind unter den Gesellschaftern oder, im Falle eines alleinigen Gesellschafters, an Dritte frei übertragbar.

Falls die Gesellschaft mehr als einen Gesellschafter hat, erfordert die Übertragung von Gesellschaftsanteilen an Dritte die Einwilligung der Gesellschafterversammlung, die mindestens drei Viertel des Stammkapitals der Gesellschaft vertritt.

Die Übertragung eines Gesellschaftsanteils bindet die Gesellschaft oder Dritte nur, wenn eine Mitteilung an die Gesellschaft oder einer Billigung durch die Gesellschaft, gemäß Artikel 1690 des Luxemburgischen Bürgerlichen Gesetzbuches (code civil) erfolgt ist.

Bezüglich aller anderen Angelegenheiten wird auf die Artikel 189 und 190 des Gesetzes hingewiesen.

6.4. Am Sitz der Gesellschaft wird gemäß den Bestimmungen des Gesetzes ein Gesellschaftsanteilsregister aufbewahrt, das von jedem Gesellschafter auf Verlangen eingesehen werden kann.

6.5. Die Gesellschaft kann im Rahmen des Gesetzes ihre eigenen Gesellschaftsanteile zurückkaufen.

III. Geschäftsführung - Vertretung

Art. 7. Geschäftsführung

7.1. Die Gesellschaft wird von einem oder mehreren Geschäftsführern geleitet. Der oder die Geschäftsführer werden durch einen Beschluss des alleinigen Gesellschafters oder der Gesellschafterversammlung ernannt, der deren Amtszeit festlegt. Im Falle der Ernennung mehrerer Geschäftsführer bilden die Geschäftsführer einen Geschäftsführungsrat.

7.2. Die Geschäftsführer und jeder einzelne von ihnen, können ad nutum abberufen werden (ohne Grund).

Art. 8. Befugnisse des Geschäftsführungsrates

8.1. Alle Befugnisse, die nicht ausdrücklich durch Gesetz oder durch die vorliegende Satzung der Gesellschafterversammlung vorbehalten sind, fallen in den Zuständigkeitsbereich des Geschäftsführers, oder bei Mehrheit von Geschäftsführern der Gesellschaft, des Geschäftsführungsrates der Gesellschaft, der befugt ist, alle Handlungen und Geschäfte zu tätigen, die dem Gesellschaftszweck dienen.

8.2. Der Geschäftsführer oder bei Mehrheit von Geschäftsführern, kann jeder einzelne Geschäftsführer besondere und begrenzte Vollmachten für bestimmte Angelegenheiten einem oder mehreren Bevollmächtigten erteilen, der oder die nicht Gesellschafter sein müssen.

Art. 9. Verfahren

9.1. Der Geschäftsführungsrat tritt so oft an dem in der Einberufungseinladung bezeichneten Ort zusammen, wie es die Interessen der Gesellschaft erfordern oder auf Verlangen jedes Geschäftsführers.

9.2. Schriftliche Mitteilung über jede Geschäftsführungsratssitzung ergeht mindestens 48 (achtundvierzig) Stunden vor dem Tag der Sitzung an alle Geschäftsführer, außer in dringenden Fällen, in welchem Fall die Art dieser Umstände in der Einberufungseinladung für die Geschäftsführungsratssitzung anzugeben ist.

9.3. Eine Einberufungseinladung ist nicht erforderlich, wenn alle Mitglieder des Geschäftsführungsrates der Gesellschaft in der Sitzung anwesend oder vertreten sind und erklären, über die Sitzung ordnungsgemäß informiert worden zu sein und volle Kenntnis von der Tagesordnung zu besitzen. Jedes Mitglied des Geschäftsführungsrates der Gesellschaft kann mittels Brief, Faksimile oder Email auf die Einberufungseinladung verzichten.

9.4. Jeder Geschäftsführer der Gesellschaft kann an jeder Geschäftsführungsratssitzung teilnehmen, indem er einen anderen Geschäftsführer der Gesellschaft zu seinem Vertreter bestellt.

9.5. Der Geschäftsführungsrat kann nur wirksam beraten und beschließen, wenn die Mehrheit seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist. Die Beschlüsse des Geschäftsführungsrates werden wirksam mit der Mehrheit der abgegebenen Stimmen gefasst. Die Beschlüsse des Geschäftsführungsrates werden in Protokollen festgehalten, die von allen in der Sitzung anwesenden oder vertretenen Geschäftsführern unterzeichnet werden.

9.6. Jeder Geschäftsführer kann über Telefon oder Videokonferenz oder durch jedwedes andere vergleichbare Kommunikationsmittel an einer Geschäftsführungsratssitzung teilnehmen, das allen an der Sitzung teilnehmenden Personen ermöglicht, einander zu hören und miteinander zu sprechen. Die Teilnahme an einer Sitzung durch diese Mittel ist einer persönlichen Teilnahme an dieser Sitzung gleichgestellt. Ungeachtet des vorhergehenden Satzes haben alle Geschäftsführer in Luxemburg mindestens einmal jährlich persönlich anwesend zu sein, um an einer Sitzung des Geschäftsführungsrates teilzunehmen.

9.7. Anstelle eines Beschlusses in einer Sitzung des Geschäftsführungsrates sind Umlaufbeschlüsse, die von allen Geschäftsführern unterzeichnet werden, ebenso wirksam und verbindlich wie Beschlüsse, die in einer ordnungsgemäß einberufenen und abgehaltenen Sitzung gefasst wurden. Diese Unterschriften können auf einem einzigen Dokument oder auf mehreren Exemplaren eines gleichlautenden Beschlusses geleistet und schriftlich oder per Faksimile nachgewiesen werden.

Art. 10. Vertretung

Die Gesellschaft wird in allen Angelegenheiten gegenüber Dritten durch die einzelne Unterschrift des einzigen Geschäftsführers, oder bei Mehrheit von Geschäftsführern der Gesellschaft, durch die einzelne Unterschrift jedes Geschäftsführer verpflichtet, oder gegebenenfalls durch die gemeinschaftliche oder einzelne Unterschrift jeder Person, der eine derartige Vollmacht zur Unterzeichnung gemäß Artikel 8.2. der vorliegenden Satzung wirksam erteilt wurde.

Art. 11. Haftung der Geschäftsführer

Die Geschäftsführer sind durch ihr Amt nicht persönlich haftbar für Verpflichtungen, die sie im Namen der Gesellschaft wirksam eingegangen haben, unter der Bedingung, dass diese Verpflichtungen in Übereinstimmung mit vorliegender Satzung sowie den anwendbaren Bestimmungen des Gesetzes stehen.

IV. Gesellschafterversammlungen

Art. 12. Befugnisse und Stimmrechte

12.1. Der alleinige Gesellschafter verfügt über alle Befugnisse, die der Gesellschafterversammlung vom Gesetz übertragen werden.

12.2. Jeder Gesellschafter besitzt Stimmrechte im Verhältnis zur Anzahl seiner Gesellschaftsanteile.

12.3. Jeder Gesellschafter kann eine natürliche oder juristische Person mittels Brief, Telegramm, Faksimile oder Email zu seinem Vertreter bestellen, die ihn bei den Gesellschafterversammlungen vertritt.

Art. 13. Form - Beschlussfähigkeit - Mehrheit

13.1. Bei einer Anzahl von nicht mehr als fünfundzwanzig (25) Gesellschaftern können die Gesellschafterbeschlüsse durch Umlaufbeschluss gefasst werden, dessen Wortlaut schriftlich, sei es im Original oder als Faksimile oder Email, an alle Gesellschafter geschickt wird. Die Gesellschafter geben ihre Stimme durch Unterzeichnung des Umlaufbeschlusses ab. Die Unterschriften der Gesellschafter können auf einem einzigen Dokument oder auf mehreren Exemplaren eines gleichlautenden Beschlusses geleistet und per Brief oder per Faksimile nachgewiesen werden.

13.2. Kollektivbeschlüsse sind nur gültig, wenn sie von Gesellschaftern gefasst werden, die mehr als die Hälfte des Stammkapitals besitzen.

13.3. Ungeachtet von Artikel 13.2. der vorliegenden Satzung können Beschlüsse zur Satzungsänderung oder Auflösung und Liquidation der Gesellschaft nur mit der Stimmenmehrheit der Gesellschafter, die mindestens drei Viertel des Stammkapitals der Gesellschaft besitzen, gefasst werden.

V. Jahresabschluss - Gewinnverteilung

Art. 14. Geschäftsjahr

14.1. Das Geschäftsjahr der Gesellschaft beginnt am ersten Januar jeden Jahres und endet am einunddreißigsten Dezember.

14.2. In Bezug auf das Ende des Geschäftsjahres der Gesellschaft muss der Geschäftsführer oder bei Mehrheit von Geschäftsführern der Gesellschaft, der Geschäftsführungsrat jedes Jahr die Bilanz und die Gewinn- und Verlustkonten der Gesellschaft sowie ein Inventarverzeichnis, das den Wert der Aktiva und Passiva der Gesellschaft angibt, erstellen, mit einem Anhang, der alle Verpflichtungen der Gesellschaft und die Verbindlichkeiten der Geschäftsführers, des/der Rechnungskommissare (falls anwendbar) und der Gesellschafter gegenüber der Gesellschaft zusammenfasst.

14.3. Jeder Gesellschafter kann das oben genannte Inventarverzeichnis und die Bilanz am Sitz der Gesellschaft einsehen.

Art. 15. Gewinnverteilung

15.1. Der in den Jahreskonten aufgeführte Bruttogewinn der Gesellschaft nach Abzug der allgemeinen Ausgaben, Tilgungen und Kosten stellt den Nettogewinn dar. Ein Betrag in Höhe von fünf Prozent (5%) des Nettogewinns der Gesellschaft wird der gesetzlichen Rücklage zugeführt, bis diese zehn Prozent (10%) des Grundkapitals der Gesellschaft erreicht hat.

15.2. Die Gesellschafterversammlung kann nach freiem Ermessen über den Überschuss verfügen. Insbesondere kann sie den Gewinn zu einer Dividendenzahlung freigeben oder sie der Rücklage zuweisen oder auch als Gewinn vortragen.

15.3. Zwischendividenden können jederzeit unter folgenden Bedingungen ausgeschüttet werden:

(i) ein Kontenauszug oder ein Inventarverzeichnis oder Bericht wird vom Geschäftsführer oder dem Geschäftsführungsrat erstellt;

(ii) dieser Kontenauszug, dieses Inventarverzeichnis oder dieser Bericht belegen, dass genügend Geldmittel zur Ausschüttung zur Verfügung stehen; wohlverstanden darf der auszuschüttende Betrag die seit dem Ende des vorhergehenden Geschäftsjahres realisierten Gewinne, zuzüglich der vorgetragenen Gewinne und der ausschüttbaren Rücklagen, jedoch abzüglich der vorgetragenen Verluste und der Beträge, die der gesetzlichen Rücklage zuzuführen sind, nicht übersteigen;

(iii) die Entscheidung zur Zahlung von Zwischendividenden wird vom alleinigen Gesellschafter oder von der Gesellschafterversammlung getroffen, und

(iv) eine Zusicherung wurde gegeben, dass die Rechte der Gläubiger der Gesellschaft nicht gefährdet sind.

VI. Auflösung - Liquidation

Im Falle einer Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren Liquidatoren ausgeführt, die keine Gesellschafter sein müssen, und die durch einen Beschluss des alleinigen Gesellschafters oder der Gesellschafterversammlung ernannt werden, die ihre Befugnisse und Vergütung bestimmt. Vorbehaltlich eines abweichenden Beschlusses des/der Gesellschafter oder einer abweichenden gesetzlichen Bestimmung haben die Liquidatoren die umfassendsten Befugnissen für die Veräußerung der Vermögenswerte und die Zahlung der Verpflichtungen der Gesellschaft.

Der Überschuss aus der Veräußerung der Vermögenswerte und Zahlung der Verpflichtungen der Gesellschaft wird an den Gesellschafter oder, im Falle mehrerer Gesellschafter, an die Gesellschafter im Verhältnis zu der Anzahl der Gesellschaftsanteile, die jeder Gesellschafter in der Gesellschaft hält, ausgezahlt.

VII. Allgemeine Bestimmung

Es wird auf die Bestimmungen des Gesetzes in Bezug auf alle Angelegenheiten verwiesen, die nicht ausdrücklich in vorliegender Satzung geregelt sind.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt am Tag dieser Urkunde und endet am 31. Dezember 2006.

Zeichnung - Zahlung

Daraufhin erklärt MediaRange, GmbH, genannt und vertreten wie vorstehend angegeben, fünfhundert (500) Gesellschaftsanteile in Form von Namenspapieren mit einem Nennwert von jeweils fünfundzwanzig Euro (EUR 25,-) zu zeichnen und diese Gesellschaftsanteile vollständig durch eine Bareinlage in Höhe von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-) einzuzahlen.

Der Betrag von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-) steht somit zur Verfügung der Gesellschaft, wie dem unterzeichneten Notar bescheinigt wurde, der dies ausdrücklich bestätigt.

Kosten

Die Ausgaben, Kosten, Gebühren und Auslagen jeder Art, die von der Gesellschaft aus Gründen ihrer Gründung zu tragen sind, werden auf ungefähr neunhundert Euro (EUR 900,-) geschätzt.

Anmerkung

Der amtierende Notar hat die Komparentin darauf aufmerksam gemacht, dass die hier zuvor gegründete Gesellschaft vor jeglicher geschäftlicher Aktivität, im Besitz einer formgerechten Handelsgenehmigung in Bezug auf den Gesellschaftszweck sein muss, was die Komparentin ausdrücklich anerkennt hat.

Beschlüsse des Alleingeschafters

Sofort nach der Gründung der Gesellschaft hat der alleinige Gesellschafter der Gesellschaft, der das gesamte gezeichnete Stammkapital vertritt, folgende Beschlüsse gefasst:

1. Folgende Personen werden auf unbestimmte Zeit zu Geschäftsführern der Gesellschaft ernannt:

- Herr Max Eckhardt, Kaufmann, geboren am 20. Februar 1978 in Kronberg im Taunus, Deutschland, wohnhaft in Im Weiber 14, 65812 Bad Soden am Taunus, Deutschland; und
- Herr Markus Speer, Kaufmann, geboren am 2. Mai 1975 in Frankfurt am Main, wohnhaft in Alte Ziegelei 3, 65812 Bad Soden am Taunus, Deutschland.

2. Der Sitz der Gesellschaft ist 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg am Datum wie am Anfang dieser Urkunde erwähnt.

Und nach Vorlesung an den Bevollmächtigten des Komparenten hat dieser zusammen mit Uns, Notar, gegenwärtige Urkunde unterzeichnet.

Gezeichnet: A. von Neuhoff von der Ley, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 29 septembre 2006, vol. 470, fol. 98, case 1. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 18 octobre 2006.

M. Schaeffer.

(113051.3/5770/221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

CELTES INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 2.103.677.184,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 102.509.

En date du 28 septembre 2006, l'Associé Unique a accepté la démission de ses fonctions de gérant de UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l. avec effet au 1^{er} septembre 2006.

Puis, l'Associé Unique a décidé de nommer aux fonctions de gérant, avec effet au 1^{er} septembre 2006:

- Madame Petronella Helena Merks, née le 31 décembre 1972 à 's Hertogenbosch, Pays-Bas, ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg;
- Monsieur Vijay Krishna Goyal, né le 26 janvier 1972 à Bhiwani (Haryana), India, ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg;
- Monsieur Hans Albert Kerkhoven, né le 13 novembre 1962 à Leiderdorp, Pays-Bas, ayant son adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Le conseil de gérance se compose désormais comme suit:

- Madame Petronella Helena Merks, 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg;
- Monsieur Vijay Krishna Goyal, 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg;
- Monsieur Hans Albert Kerkhoven, 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2006.

Pour CELTES INVESTMENTS, S.à r.l.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Ch. Agata / R. Rozanski

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2006, réf. LSO-BV03770. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(112397.3//28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

IVR INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1730 Luxembourg, 29, rue de l'Hippodrome.
R. C. Luxembourg B 94.101.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV04051, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2006.

IVR INVEST S.A.

V. Arno' / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(112383.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

GIFINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 53.178.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV04041, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2006.

GIFINA S.A.

V. Arno' / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(112385.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

KULM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 86.566.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2006, réf. LSO-BV00586, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2006.

KULM S.A.

R. Donati / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(112391.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

ARMA INGENIERIE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, Zone industrielle «Le 2000», route de Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 86.559.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2006, réf. LSO-BU04029, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2006.

Signature.

(112395.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

IMMOFRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 32.175.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2006, réf. LSO-BV03832, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2006.

Signature.

(112399.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

107013

LOVEX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 22.744.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 16 octobre 2006, réf. LSO-BV03778, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2006.

Pour LOVEX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding

C. Bechtel

Administrateur B

(112400.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

CARTALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 80.180.

L'an deux mille six, le treize septembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CARTALUX S.A., ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont, R.C.S. Luxembourg section B numéro 80.180, constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 22 décembre 2000, publié au Mémorial C numéro 678 du 27 août 2001, et dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le même notaire Jean-Joseph Wagner:

- en date du 25 juillet 2001, publié au Mémorial C numéro 248 du 13 février 2002;
- en date du 27 décembre 2001, publié au Mémorial C numéro 812 du 29 mai 2002;
- et en date du 3 avril 2006, publié au Mémorial C numéro 1355 du 13 juillet 2006.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Antonio Fernandes, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à Echternach.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Sophie Erk, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée et contrôlée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Modification du régime actuel de signature.
- 2.- Modification afférente du dernier alinéa de l'article 7 des statuts.
- 3.- Réorganisation des pouvoirs de signature.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier le régime actuel de signature des administrateurs de la société, laquelle sera désormais valablement engagée par la signature conjointe d'un administrateur de catégorie A et d'un administrateur de catégorie B ou par la signature conjointe de deux administrateurs de catégorie A.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le dernier alinéa de l'article sept des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 7. (dernier alinéa).** La société se trouve engagée par la signature conjointe d'un administrateur de catégorie A et d'un administrateur de catégorie B ou par la signature conjointe de deux administrateurs de catégorie A.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de réorganiser les pouvoirs de signature comme suit:

Administrateurs de catégorie A:

Monsieur Vincenzo Arno', Monsieur Jacopo Rossi et Madame Marie-Fiore Ries-Bonani;

Administrateurs de catégorie B:

Messieurs Maurizio Cei et Francesco Sarti.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de six cent cinquante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: A. Fernandes, A. Thill, S. Erk, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 27 septembre 2006, vol. 539, fol. 1, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 12 octobre 2006.

J. Seckler.

(113078.3/231/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

IMMOFRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 32.175.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2006, réf. LSO-BV03831, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2006.

Signature.

(112401.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

CELTES INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 2.103.677.184,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 102.509.

Le bilan et le compte de profits et de pertes au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 16 octobre 2006, réf. LSO-BV03781, ont été déposés au registres de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2006.

Pour extrait sincère et conforme

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliaire

Ch. Agata / R. Rozanski

(112402.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

**STONE & STANLEY HOLDING S.A., Société Anonyme,
(anc. SYRACUS S.A.).**

Registered office: L-1724 Luxembourg, 13, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 98.279.

In the year two thousand six, on the twenty-first of September.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of SYRACUS S.A., a société anonyme holding, having its registered office at L-1717 Luxembourg, 8, rue Mathias Hardt, trade register Luxembourg section B number 98.279, incorporated by deed dated on December 23rd, 2003, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 177 of February 12th, 2004.

The meeting is presided by Mrs Rachel Uhl, lawyer, residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mr Hubert Janssen, lawyer, residing in Torgny, Belgium.

The meeting elects as scrutineer Mr Robert Elvinger, expert-comptable, residing in Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, all the shares, representing the whole capital of the company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

- 1.- Change of the name of the company into STONE & STANLEY HOLDING S.A.
- 2.- Amendment of article 4 of the articles of Incorporation in order to reflect such action.
- 3.- Transfer of the registered office of the company from L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt to L-1724 Luxembourg, 13, boulevard du Prince Henri.
- 4.- Resignation of the current board of Directors.
- 5.- Appointment of three new Directors for a period of 6 years.
- 6.- Resignation of the current auditor.
- 7.- Appointment of a new auditor for a period of 6 years.
- 8.- Miscellaneous.

After approval of the foregoing, it is unanimously decided what follows:

First resolution

It is decided to change the name of the company into STONE & STANLEY HOLDING S.A. and to amend consequently article 4 of the statutes, as follows:

«**Art. 4.** The Company will assume the name of STONE & STANLEY HOLDING S.A.»

Second resolution

It is decided to transfer the registered office of the company from L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt to L-1724 Luxembourg, 13, boulevard du Prince Henri.

Third resolution

It is decided to accept the resignation of the current board of directors and to give each director full discharge for the exercise of his mandate as today.

Fourth resolution

It is decided to appoint three new Directors, for a period of 6 years:

- Mr Robert Elvinger, residing at L-1370 Luxembourg, 16, Val Ste Croix.
 - Mrs Jacqueline Gentil, residing at L-1370 Luxembourg, 16, Val Ste Croix.
 - Mrs Carla Barbosa, residing at L-8070 Bertrange, 95, route de Luxembourg.
- Mr Robert Elvinger is also appointed as managing director of the company.

Fifth resolution

It is decided to accept the resignation of the current auditor and to appoint as new auditor, for a period of 6 years, Mr Roberto Vasta, residing at L-1521 Luxembourg, 106, rue Adolphe Fischer.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the company, as a result of the present deed, are estimated at approximately two thousand Luxembourg francs.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille six, le vingt et un septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding SYRACUS S.A., ayant son siège social à L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt, R.C.S. Luxembourg section B numéro 98.279, constituée suivant acte reçu le 23 décembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 177 du 12 février 2004.

L'assemblée est présidée par Madame Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny, Belgique.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Robert Elvinger, expert-comptable, demeurant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

107016

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1.- Modification de la dénomination sociale de la société en STONE & STANLEY HOLDING S.A.
- 2.- Modification afférente de l'article 4 des statuts.
- 3.- Transfert du siège social de la société company de L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt à L-1724 Luxembourg, 13, boulevard du Prince Henri.
- 4.- Démission du conseil d'administration actuel.
- 5.- Nomination de 3 nouveaux administrateurs pour une période de 6 ans.
- 6.- Démission du commissaire aux comptes actuel.
- 7.- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes pour une période de 6 ans.
- 8.- Divers.

Après approbation de ce qui précède, il est décidé ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

Il est décidé de modifier la dénomination sociale de la société en STONE & STANLEY HOLDING S.A. et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts, comme suit:

«**Art. 4.** La société prend la dénomination de STONE & STANLEY HOLDING S.A.»

Deuxième résolution

Il est décidé de transférer le siège social de la société de L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt à L-1724 Luxembourg, 13, boulevard du Prince Henri.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission des administrateurs actuels et de leur donner décharge entière et définitive pour l'exécution de leur mandat à compter de ce jour.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de nommer trois nouveaux administrateurs, pour une période de six ans:

- M. Robert Elvinger, demeurant à L-1370 Luxembourg, 16, Val Ste Croix.
 - Mme Jacqueline Gentil, demeurant à L-1370 Luxembourg, 16, Val Ste Croix.
 - Mme Carla Barbosa, demeurant à L-8070 Bertrange, 95, route de Luxembourg.
- M. Robert Elvinger est également nommé administrateur-délégué de la société.

Cinquième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission du commissaire aux comptes actuel et de nommer en son remplacement pour une période de 6 ans, Monsieur Roberto Vasta, demeurant à L-1521 Luxembourg, 106, rue Adolphe Fischer.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de deux mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: R. Uhl, H. Janssen, R. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2006, vol. 155S, fol. 56, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): J. Tholl.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2006.

J. Elvinger.

(113166.3/211/127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

**STONE & STANLEY HOLDING S.A., Société Anonyme,
(anc. SYRACUS S.A.).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 13, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 98.279.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 44238 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

J. Elvinger.

(113168.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

IMMOFRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 32.175.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2006, réf. LSO-BV03830, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2006.

Signature.

(112403.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

LA HAIE BLANCHE S.A. LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 67.649.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 16 octobre 2006, réf. LSO-BV03784, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2006.

Pour LA HAIE BLANCHE S.A. LUXEMBOURG

G. Birchen

Administrateur

(112404.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

GLOBINTER PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 52.926.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2006, réf. LSO-BV03829, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2006.

Signature.

(112405.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

LR CAPITAL LIMITED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social de la société mère: CM13 3BW Uited Kingdom, Essex, Eagle Way, Brentwood.
Principal établissement et siège de direction effective: L-5365 Münsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 76.972.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2006, réf. LSO-BV03883, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2006.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(112407.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

**ANDBANC GLOBAL MANAGEMENT S.A., Société Anonyme,
(anc. REIG GLOBAL MANAGEMENT S.A.).**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Höhenhof.
R. C. Luxembourg B 51.652.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV04017, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ANDBANC GLOBAL MANAGEMENT S.A.

THE BANK OF NEW YORK (LUXEMBOURG) S.A.

P. Ries / D. Micallef

Compliance Officer / Managing Director

(112408.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

107018

EKAB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 62.308.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2006, réf. LSO-BV03885, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2006.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(112409.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

GEMVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 94.594.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2006, réf. LSO-BV03887, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2006.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(112410.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

MASTINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 66.878.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2006, réf. LSO-BV03889, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2006.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(112413.4//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

PRESCOTT INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 64.442.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2006, réf. LSO-BV03890, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2006.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(112418.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

STUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 54.913.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2006, réf. LSO-BV01554, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(112422.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

107019

INVERMAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 87.011.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2006, réf. LSO-BV07313, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2006.

REVILUX S.A.

Signature

(112425.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

SOCIETE DE PARTICIPATIONS TAMISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 45.498.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2006, réf. LSO-BV07314, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

(112427.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

ADVANCED BUSINESS & MANAGEMENT LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 81, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 105.746.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2006, réf. LSO-BV00496, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(112429.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

VERT VALLEE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 33.785.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2006, réf. LSO-BV01565, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2006.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(112430.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

GADO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 100.017.

Par résolution signée en date du 27 septembre 2006, l'associé unique a décidé de nommer PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., avec siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, en tant que réviseur d'entreprises avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes se terminant au 31 mars 2006 et qui se tiendra en 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV04054. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(113124.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

BANANA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 114.777.

In the year two thousand and six, on the twenty-fifth day of August.

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Remich (Grand Duchy of Luxembourg), acting in replacement of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg), who will remain depositary of the present original deed.

There appeared:

1. BELGRAVIA EUROPEAN PROPERTIES, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered office 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

2. LONDON & OVERSEAS (GUERNSEY) 2 LTD., a limited company, having its registered office Ground Floor, Dorey Court, Admiral Park, Elizabeth Avenue, St Peter Port, Guernsey GY1 4HW;

both companies are here represented by:

Mr Brendan D. Klapp, employee, residing professionally in Belvaux (Luxembourg),

by virtue of two (2) proxies, which proxies, after being signed ne varietur by the proxy holder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present for registration purposes.

Such appearing parties are the sole partners of BANANA, S.à r.l. (hereinafter the «Company»), a «société à responsabilité limitée», having its registered office at 11A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 114.777, incorporated pursuant to a notarial deed on February 24, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1015 of May 24, 2006.

The Articles of Association were at last amended by deed of notary Jean-Joseph Wagner, prenamed, on 10 August 2006, in the process of being formalised.

The appearing parties, represented as mentioned here above, and representing the whole corporate capital required the undersigned notary to act the following resolutions:

First resolution

The partners resolved to fully restate the Articles of Incorporation of the Company so that these Articles shall as now of read as follows:

RESTATED ARTICLES OF INCORPORATION

«Art. 1^{er}. Form

A société à responsabilité limitée (private limited liability company) (the «Company») governed by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, and by these articles of incorporation (the «Articles of Incorporation»), is hereby established by the founding shareholder.

The Company may at any time have one or several shareholders, as a result of the transfer of shares or the issue of new shares, subject to the provisions of the law and the Articles of Incorporation.

Art. 2. Corporate name

The Company will exist under the corporate name of BANANA, S.à r.l.

Art. 3. Corporate objects

The purposes for which the Company is formed are all operations or transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any companies or enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities, financial instruments, bonds, treasury bills, equity participation, stocks and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

The Company may invest in real estate that is exclusively used for investment purposes and not for the own use of the Company.

In general, the Company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purpose and which are liable to promote its development or extension.

Art. 4. Duration

The Company is formed for an unlimited duration.

The Company may be dissolved at any time by decision of the sole shareholder or pursuant to a resolution of the shareholders, as the case may be.

Art. 5. Registered office

The registered office is established in the municipality of Luxembourg-City.

The registered office may be transferred to any other place within the municipality of Luxembourg by decision of the managers.

The managers may establish subsidiaries and branches in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

Art. 6. Capital

The subscribed capital is set at twenty-thousand three hundred Euro (20,300.- EUR), represented by two hundred and three (203) shares of a par value of one hundred Euro (100.- EUR) each.

Art. 7. Changes to the capital

The capital may be increased or decreased at any time as laid down in article 199 of the law regarding commercial companies.

Art. 8. Rights and duties attached to the shares

Each share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the general meetings of the shareholders. If the Company has only one shareholder, the latter exercises all powers which are granted by law and the Articles of Incorporation to all the shareholders.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation and the resolutions of the sole shareholder or of the shareholders, as the case may be.

The creditors or successors of the sole shareholder or of any of the shareholders may in no event, for whatever reason, request that seals be affixed on the assets and documents of the Company or an inventory of assets be ordered by court; they must, for the exercise of their rights, refer to the inventories of the Company and the resolutions of the sole shareholder or of the shareholders, as the case may be.

Art. 9. Indivisibility of shares

Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

Art. 10. Transfer of shares

Shares are freely transferable among shareholders. The share transfer inter vivos to non-shareholders is subject to the consent of at least seventy-five per cent (75%) of the Company's capital. In case of death of a shareholder, the share transfer to non-shareholders is subject to the consent of no less than seventy-five per cent (75%) of the votes of the surviving shareholders. In any event the remaining shareholders have a preemption right which has to be exercised within thirty days from the refusal of transfer to a non shareholder.

Art. 11. Formalities

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a private deed.

Art. 12. Incapacity, bankruptcy or insolvency of a shareholder

The incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the sole shareholder or any of the shareholders does not put the Company into liquidation.

Art. 13. Managers

The Company is managed by one or more manager(s), who need not be shareholders, appointed by decision of the sole shareholder or the shareholders, as the case may be, for a maximum period of six (6) years.

Managers are eligible for reelection. They may be removed with or without cause at any time by a resolution of the sole shareholder or of the shareholders at a simple majority. Each manager may as well resign.

While appointing the manager(s), the sole shareholder or the shareholders set(s) their number, the duration of their tenure and the powers and competence of the manager(s).

The sole shareholder or the shareholders decide upon the compensation of each manager.

If more than one manager is appointed, the managers shall form a board of managers composed of category A managers and category B managers and articles 14, 15 and 16 shall apply.

Art. 14. Bureau

The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to attend, his functions will be taken by one of the managers present at the meeting.

The board of managers may appoint a secretary of the Company and such other officers as it shall deem fit, who need not be members of the board of managers.

Art. 15. Meetings of the board of managers

Meetings of the board of managers are called by the chairman or two members of the board.

The meetings are held at the place, the day and the hour specified in the notice.

The board of managers may only proceed to business if the majority of its members are present or represented and only if, at least, one manager of category A and one manager of category B are present and represented.

Managers unable to attend may delegate by letter or by fax another member of the board to represent them and to vote in their name. Managers unable to attend may also cast their votes by letter, fax or email.

Decisions of the board are taken by a majority of the managers attending or represented at the meeting and only if, at least, one manager of category A and one manager of category B vote in favor of the decisions.

A manager having an interest contrary to that of the Company in a matter submitted to the approval of the board, shall be obliged to inform the board thereof and to have his declaration recorded in the minutes of the meeting. He may not take part in the relevant proceedings of the board.

In the event of a member of the board having to abstain due to a conflict of interest, resolutions passed by the majority of the other members of the board present or represented at such meeting will be deemed valid.

At the next general meeting of shareholder(s), before votes are taken on any other matter, the shareholder(s) shall be informed of the cases in which a manager had an interest contrary to that of the Company.

In the event that the managers are not all available to meet in person, meetings may be held via telephone conference calls.

Resolutions signed by all the managers shall be as valid and effective as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution.

Art. 16. Minutes - Resolutions

All decisions adopted by the board of managers will be recorded in minutes signed at least by one manager of category A and one manager of category B or in circular resolutions as provided in the preceding paragraph. Any power of attorneys will remain attached thereto. Copies or extracts are signed by the chairman.

The above minutes and resolutions shall be kept in the Company's books at its registered office.

Art. 17. Powers

The sole manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is/are vested with the broadest powers to perform all acts of management and disposition in the Company's interest. All powers not expressly reserved by law or the present articles to shareholders fall within the competence of the board of managers.

Art. 18. Delegation of powers

The managers may, with the prior approval of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, entrust the daily management of the Company to one of its members.

The managers may further delegate specific powers to any manager or other officers.

The managers may appoint agents with specific powers, and revoke such appointments at any time.

If more than one manager is appointed, any delegation of powers has to be decided by at least one manager of category A and one manager of category B.

Art. 19. Representation of the Company

The Company shall be bound towards third parties, in case of a sole manager, by the sole signature of the sole manager or, in case of plurality of managers, by (i) the joint signatures of one manager of category A and one manager of category B (ii) the sole signature of the manager to whom the daily management of the Company has been delegated, within the scope of the daily management, and (iii) the sole signature or the joint signatures of any persons to whom such signatory powers have been delegated by the managers, within the limits of such powers.

Art. 20. Events affecting the managers

The death, incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting a manager, as well as his resignation or removal for any cause, does not put the Company into liquidation.

Art. 21. Liability of the managers

No manager commits himself, by reason of his functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company. A manager is only liable for the performance of his duties.

Art. 22. Decisions of the shareholders

1. If the Company has only one shareholder, the latter exercises the powers granted by law to the general meeting of shareholders. Articles 194 to 196 and 199 of the law of 10 August 1915 are not applicable in such a situation.

2. If the Company has more than one shareholder, the decisions of the shareholders are taken in a general meeting or, if there are no more than twenty-five shareholders, by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which has been sent by the manager(s) to the shareholders.

In the latter case, the shareholders are under the obligation to cast their written vote and mail it to the Company, within fifteen days as from the receipt of the text of the proposed resolution.

If the Company has more than one shareholder, no decision may validly be taken, unless it is approved by shareholders representing together at least one half of the corporate capital. All amendments to the Articles of Incorporation have to be approved by a majority of shareholders representing together at least three-quarters of the corporate capital.

Art. 23. Minutes

The decisions of the sole shareholder or of the shareholders, as the case may be, are documented in writing, recorded in a register and kept by the manager(s) at the registered office of the Company. The powers-of-attorney are attached to the minutes.

Art. 24. Financial year

The financial year begins on the first day of January and ends on the thirty-first day of December of each year.

Art. 25. Financial statements - Statutory auditor

Each year, on the last day of the financial year, the accounts are closed, the management draws up an inventory of assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss account, in accordance with the law. The balance sheet and the profit and loss account are submitted to the sole shareholder or to the shareholders, as the case may be, for approval.

Each shareholder or its attorney-in-fact may peruse the financial documents at the registered office of the Company pursuant to article 198 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

Should the Company have more than twenty-five shareholders, or otherwise as required by law, the general meeting of shareholders shall appoint a statutory auditor as provided in article 200 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended. In all other cases, the general meeting of shareholders is free to appoint a statutory auditor or an external auditor at its discretion.

Art. 26. Profits, Reserves and Dividends

Five per cent of the net profit is deducted and allocated to the legal reserve fund; this allocation is no longer mandatory when and as long as the reserve amounts to ten percent of the capital.

The remaining profit is allocated by decision of the sole shareholder or pursuant to a resolution of the shareholders, as the case may be. Notwithstanding the above, the members may resolve to pay interim dividends on the future net profit of the current financial year provided that:

- (i) the annual accounts of the preceding financial year have been duly approved by a resolution of the members;
- (ii) the interim dividends are paid within two (2) months following the drawing-up by the managers of interim accounts showing that sufficient funds are available for such distribution.

If the paid interim dividends exceed the amount finally distributable to the members according to the annual general meeting, the excess is not to be considered as dividend paid on account but as an immediately due receivable of the Corporation towards the members. The above provisions are without prejudice to the right of the general meeting of members to distribute at any moment to the members any net profits deriving from the previous financial years and carried forward or any amounts from any distributable reserve accounts.

Art. 27. Dissolution - liquidation

In the case of dissolution of the Company, for any cause and at any time, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who need not be shareholders or not, appointed by the sole shareholder or by the shareholders, as the case may be, who will set the powers and compensation of the liquidator(s).

Art. 28. Matters not provided

All matters not provided for by the Articles of Incorporation are determined in accordance with applicable laws.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for by Article 183 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.»

Second resolution

The partners resolved to transfer the registered office of the Company to 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Third resolution

The partners resolved to appoint the following persons as managers of category A and of category B, for an indefinite period of time:

Category A Manager:

- Mr Andrew Bennett, banker, residing at Standard Bank House, 47-49 La Motte Street, St. Helier, Jersey, JE4 8XR, Channel Islands.

Category B Managers:

- Mr Laurent Heiliger, expert comptable, residing professionally at 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- Mr Henri Grisius, expert comptable, residing professionally at 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

The managers will be entrusted with the powers set forth in article seventeen (17) of the Articles of Incorporation and the Company is bound towards third parties by the joint signature of at least one (1) manager of category A and one (1) manager of category B.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who has personal knowledge of the English language, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the appearing parties known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said proxyholder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-cinq août.

Par-devant nous, Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg), agissant en remplacement de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg), lequel dernier nommé restera dépositaire de la présente minute.

Ont comparu:

1. BELGRAVIA EUROPEAN PROPERTIES, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

2. LONDON & OVERSEAS (GUERNSEY) 2 LTD., une société, ayant son siège social Ground Floor, Dorey Court, Admiral Park, Elizabeth Avenue, St Peter Port, Guernsey GY1 4HW;

les deux sociétés sont ici représentées par:

Monsieur Brendan D. Klapp, employé, demeurant professionnellement à Belvaux (Luxembourg),

en vertu de deux (2) procurations, lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte à des fins d'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes sont les seules associées de BANANA, S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 11A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, sous le numéro B 114.777, constituée suivant acte notarié en date du 24 février 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1015 du 24 mai 2006.

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois, suivant acte du notaire Jean-Joseph Wagner, prénommé, en date du 10 août 2006, en voie de formalisation.

Lesquelles parties comparantes, représentées comme il est mentionné ci-avant et représentant l'intégralité du capital social, ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de procéder à une refonte complète des statuts de la Société, de sorte que ces statuts se lisent désormais de la manière suivante:

NOUVEAUX STATUTS REFONDUS

«Art. 1^{er}. Forme

Il est formé par le comparant ci-avant une société à responsabilité limitée (la «Société»), régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société peut, à toute époque, comporter un ou plusieurs associés, par suite, notamment, de cession ou transmission de parts sociales ou de création de parts sociales nouvelles, sous réserve des dispositions de la loi et des Statuts.

Art. 2. Dénomination

La Société prend la dénomination sociale de BANANA, S.à r.l.

Art. 3. Objet

La Société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres, instruments financiers, obligations, bons du trésor, participations, actions et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

La Société pourra investir tout objet immobilier qui est exclusivement utilisé à titre d'investissement et qui ne sera pas utilisé pour les propres besoins de la Société.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

Art. 4. Durée

La Société est constituée pour une durée illimitée.

La Société peut être dissoute à tout moment par décision de l'associé unique ou par résolution des associés, selon le cas.

Art. 5. Siège social

Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg-Ville.

Il pourra être transféré en tout autre lieu dans la commune de Luxembourg en vertu d'une décision des gérants.

Les gérants pourront établir des filiales et des succursales au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

Art. 6. Capital social

Le capital social est fixé à vingt mille trois cents euros (20.300,- EUR), représenté par deux cent trois (203) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Art. 7. Modification du capital social

Le capital social pourra, à tout moment, être modifié dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Droits et obligations attachés aux parts sociales

Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société et dans tout l'actif social et à une voix à l'assemblée générale des associés. Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la loi et les Statuts à la collectivité des associés.

La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion implicite aux Statuts et aux décisions de l'associé unique ou de la collectivité des associés, selon le cas.

Les créanciers et successeurs de l'associé unique ou de l'assemblée des associés, suivant le cas, pour quelques raisons que ce soient, ne peuvent en aucun cas et pour quelque motif que ce soit, requérir que des scellés soient apposés sur les actifs et documents de la Société ou qu'un inventaire de l'actif soit ordonné en justice, ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, se référer aux inventaires de la Société et aux résolutions de l'associé unique ou de l'assemblée des associés, suivant le cas.

Art. 9. Indivisibilité des parts sociales

Chaque part sociale est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun désigné parmi eux ou en dehors d'eux.

Art. 10. Cession de parts sociales

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non associés que moyennant l'agrément donné à la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants. En toute hypothèse, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans trente jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé.

Art. 11. Formalités

La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé.

Art. 12. Incapacité, faillite ou déconfiture d'un associé

L'incapacité, la faillite ou la déconfiture ou tout autre événement similaire affectant l'associé unique ou de l'un des associés n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 13. Gérance

La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non associés, nommés par une décision de l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés, selon le cas, pour une durée ne dépassant pas six (6) ans.

Le ou les gérants sont rééligibles. L'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, l'assemblée générale des associés pourra décider la révocation d'un gérant, avec ou sans motifs, à la majorité simple. Chaque gérant peut pareillement démissionner de ses fonctions.

Lors de la nomination du ou des gérants, l'associé unique ou l'assemblée générale des associés fixe leur nombre, la durée de leur mandat et, le cas échéant, les pouvoirs et attributions du (des) gérant(s).

L'associé unique ou les associés décideront de la rémunération de chaque gérant.

Si plus d'un gérant est nommé, les gérants formeront un conseil de gérance composé de gérants de catégorie A et de gérants de catégorie B et les articles 14, 15 et 16 trouveront à s'appliquer.

Art. 14. Bureau

Le conseil de gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président ne peut siéger, ses fonctions seront reprises par un des gérants présents à la réunion.

Le conseil de gérance peut nommer un secrétaire et d'autres mandataires sociaux, associés ou non associés.

Art. 15. Réunions du conseil de gérance

Les réunions du conseil de gérance sont convoquées par le président ou deux membres du conseil.

Les réunions sont tenues à l'endroit, au jour et à l'heure mentionnés dans la convocation.

Le conseil peut valablement délibérer lorsque la majorité de ses membres sont présents ou représentés et qu'au moins un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B sont présents ou représentés

Les gérants empêchés peuvent déléguer par courrier ou par fax un autre membre du conseil pour les représenter et voter en leur nom. Les gérants empêchés peuvent aussi voter par courrier, fax ou e-mail.

Les décisions du conseil sont prises à la majorité des gérants présents ou représentés à la réunion, cette majorité devant obligatoirement comporter le vote d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.

Un gérant ayant un intérêt contraire à la Société dans un domaine soumis à l'approbation du conseil doit en informer le conseil et doit faire enregistrer sa déclaration dans le procès-verbal de la réunion. Il ne peut prendre part aux délibérations du conseil.

En cas d'abstention d'un des membres du conseil suite à un conflit d'intérêt, les résolutions prises à la majorité des autres membres du conseil présents ou représentés à cette réunion seront réputées valables.

A la prochaine assemblée générale des associés, avant tout vote, le(s) associé(s) devront être informés des cas dans lesquels un gérant a eu un intérêt contraire à la Société.

Dans les cas où les gérants sont empêchés, les réunions peuvent se tenir par conférence téléphonique.

Les décisions signées par l'ensemble des gérants sont régulières et valables comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion dûment convoquée et tenue. Ces signatures peuvent être documentées par un seul écrit ou par plusieurs écrits séparés ayant le même contenu.

Art. 16. Procès-verbaux - Décisions

Les décisions adoptées par le conseil de gérance seront consignées dans des procès-verbaux signés par au moins un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B, ou dans des résolutions circulaires comme prévu à l'alinéa qui précède. Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux. Les copies et extraits de ces procès-verbaux seront signés par le président.

Ces procès-verbaux et résolutions seront tenus dans les livres de la Société au siège social.

Art. 17. Pouvoirs

Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dispose des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes d'administration, de disposition intéressant la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément aux associés par la loi ou les présents statuts sont de la compétence du conseil.

Art. 18. Délégation de pouvoirs

Le conseil de gérance peut, avec l'autorisation préalable de l'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon le cas, déléguer la gestion journalière de la Société à un de ses membres.

Les gérants peuvent conférer des pouvoirs spécifiques à tout gérant ou autres organes.

Les gérants peuvent nommer des mandataires disposant de pouvoirs spécifiques et les révoquer à tout moment.

Si plus d'un gérant est nommé, toute décision de délégation de pouvoirs doit être prise par au moins un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B.

Art. 19. Représentation de la Société

Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée, en cas de gérant unique, par la seule signature du gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, par (i) la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B, (ii) par la signature individuelle du gérant auquel la gestion journalière a été déléguée et, (iii) par la signature individuelle ou conjointe de toutes personnes à qui les pouvoirs de signature ont été délégués par le conseil de gérance, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 20. Evénements affectant la gérance

Le décès, l'incapacité, la faillite, la déconfiture ou tout événement similaire affectant un gérant, de même que sa démission ou sa révocation pour quelque motif que ce soit, n'entraînent pas la dissolution de la Société.

Art. 21. Responsabilité de la gérance

Le gérant ne contracte, à raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui pour le compte de la Société. Il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Art. 22. Décisions de l'associé ou des associés

1. Lorsque la Société ne comporte qu'un associé unique, celui-ci exerce les pouvoirs dévolus par la loi à la collectivité des associés. Dans ce cas, les articles 194 à 196 et 199 de la loi du 10 août 1915 ne sont pas applicables.

2. En cas de pluralité d'associés, les décisions des associés sont prises lors d'une assemblée générale ou, s'il y a moins de vingt-cinq associés, par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par le(s) gérant(s) aux associés.

Dans ce dernier cas, les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société, dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

En cas de pluralité d'associés, aucune décision n'est valablement prise si elle n'est pas approuvée par des associés représentant ensemble au moins la moitié du capital social. Toute modification des présents statuts doit être approuvée par une majorité des associés représentant ensemble au moins les trois quarts du capital social.

Art. 23. Procès-verbaux

Les décisions de l'associé unique ou de la collectivité des associés, selon le cas, seront documentées par écrit et consignées dans un registre tenu par le(s) gérant(s) au siège social de la Société. Les procurations y seront annexées.

Art. 24. Année sociale

L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 25. Bilan - Conseil de surveillance

Chaque année, le dernier jour de l'année sociale, les comptes sont arrêtés et le gérant dresse un inventaire des actifs et des passifs et établit le bilan et le compte des profits et pertes conformément à la loi. Le bilan et le compte des profits et pertes sont soumis à l'associé unique ou, suivant le cas, à la collectivité des associés.

Tout associé, ou son mandataire, peut prendre au siège social de la Société communication des documents comptables, conformément à l'article 198 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Lorsque la société a plus de vingt-cinq associés, ou dans les autres cas prévus par la loi, l'assemblée générale des associés doit nommer un commissaire aux comptes comme prévu à l'article 200 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée. Dans tous les autres cas, l'assemblée générale des associés est libre, à sa discrétion de nommer un commissaire aux comptes ou un réviseur d'entreprises.

Art. 26. Répartition des bénéfices, réserves et dividendes

Sur les bénéfices nets de la Société il sera prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale représente dix pour cent (10%) du capital social.

Le surplus recevra l'affectation que lui donnera l'associé unique ou, selon le cas, la collectivité des associés.

Nonobstant ce qui précède, les associés pourront décider de payer des dividendes intérimaires sur les excédents futurs de l'année sociale en cours, à condition que:

(i) les comptes annuels de l'exercice social précédant aient été dûment approuvés par une résolution des associés;

(ii) les dividendes intérimaires soient payés dans les deux (2) mois suivant l'établissement par les gérants des comptes intérimaires montrant la disponibilité de fonds suffisants pour une telle distribution.

Si les dividendes intérimaires payés excèdent le montant finalement distribuable aux associés selon l'assemblée générale annuelle, l'excès ne devra pas être comptabilisés comme un acompte sur dividende mais comme une créance immédiatement exigible par la Société envers les associés.

Les dispositions ci-dessus sont établies sans préjudice du droit de l'assemblée générale des associés de distribuer à tout moment aux associés tout bénéfice provenant des précédents exercices sociaux et reporté ou de tout somme provenant des comptes de réserve distribuable.

Art. 27. Dissolution, Liquidation

Lors de la dissolution de la Société, pour quelque cause et à quelque moment que ce soit, la liquidation sera confiée à un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés, selon le cas, par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 28. Dispositions générales

Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, il est fait référence aux dispositions légales en vigueur.»

Deuxième résolution

Les associés décident de transférer le siège social de la Société au 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Troisième résolution

Les associés décident nommer aux fonctions de gérants de la catégorie A et de catégorie B, pour une durée indéterminée, les personnes suivantes:

Gérant de catégorie A:

- Monsieur Andrew Bennett, banquier, demeurant à Standard Bank House, 47-49 La Motte Street, St. Helier, Jersey, JE4 8XR, Channel Islands;

Gérants de catégorie B:

- Monsieur Laurent Heiliger, expert comptable, demeurant professionnellement au 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;
- Monsieur Henri Grisius, expert comptable, demeurant professionnellement au 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Les gérants se voient confier les pouvoirs prévus à l'article dix-sept (17) des statuts de la Société et la Société est valablement engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande des mêmes parties comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ledit mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B.D. Klapp, M. Schaeffer.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 30 août 2006, vol. 907, fol. 1, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 5 septembre 2006.

J.-J. Wagner.

(113159.3/239/455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

BANANA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R. C. Luxembourg B 114.777.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 5 septembre 2006.

J.-J. Wagner.

(113160.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

FIDES INTERNATIONAL CONSULTANTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 81, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 92.320.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2006, réf. LSO-BV00497, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(112431.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

A AND P LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: CAD 25.000.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 113.757.

1) Par résolution signée en date du 19 septembre 2006, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Monsieur Gérard Becquer, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de gérant de classe B avec effet au 18 septembre 2006.

- Acceptation de la nomination de Monsieur Philippe Salpetier, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, en tant que gérant de classe B avec effet au 18 septembre 2006 et pour une durée indéterminée.

2) Par résolution signée en date du 29 août 2006, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Madame Brenda Galgano, avec adresse professionnelle au 2, Paragon Drive, 07645, Montvale, Etats-Unis, de son mandat de gérant de classe A avec effet immédiat.

- Acceptation de la nomination de Monsieur William Moss, avec adresse professionnelle au 2, Paragon Drive, 07645, Montvale, Etats-Unis, en tant que gérant de classe A avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2006.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV04064. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(113120.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

107028

GRAND HOTEL BILLIA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 77.170.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2006, réf. LSO-BU06024, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2006.

Pour GRAND HOTEL BILLIA HOLDING S.A.

Signature

(112437.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

LIPIDGEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 83.324.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2006, réf. LSO-BU06028, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2006.

Pour LIPIDGEN S.A.

Signature

(112438.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

OPENB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 73.570.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2006, réf. LSO-BV01286, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2006.

Pour OPENB S.A.

Signature

(112440.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

LOGUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 54.264.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2006, réf. LSO-BV01288, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2006.

Pour LOGUS S.A.

Signature

(112441.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

RETAIL ESTATES LUXEMBURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 45.278.

Le bilan au 31 mars 2006, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2006, réf. LSO-BV01292, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2006.

Pour RETAIL ESTATES LUXEMBURG S.A.

Signature

(112444.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

G.A.C. TRUST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 58.209.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2006, réf. LSO-BV01295, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2006.

Pour G.A.C. TRUST HOLDING S.A.

Signature

(112445.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

G.A.C. TRUST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 58.209.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2006, réf. LSO-BV01298, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2006.

Pour G.A.C. TRUST HOLDING S.A.

Signature

(112446.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

G.A.C. TRUST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 58.209.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2006, réf. LSO-BV01300, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2006.

Pour G.A.C. TRUST HOLDING S.A.

Signature

(112448.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

G.A.C. TRUST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 58.209.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2006, réf. LSO-BV01302, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2006.

Pour G.A.C. TRUST HOLDING S.A.

Signature

(112449.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

G.A.C. TRUST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 58.209.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2006, réf. LSO-BV01305, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2006.

Pour G.A.C. TRUST HOLDING S.A.

Signature

(112450.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

107030

G.A.C. TRUST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 58.209.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2006, réf. LSO-BV01307, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2006.

Pour G.A.C. TRUST HOLDING S.A.

Signature

(112453.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

G.A.C. TRUST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 58.209.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2006, réf. LSO-BV01311, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2006.

Pour G.A.C. TRUST HOLDING S.A.

Signature

(112454.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

AMF INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 42.762.

Le bilan au 31 mai 2006, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2006, réf. LSO-BV01315, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2006.

Pour AMF INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Signature

(112455.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

IL DESTINO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1326 Luxembourg-Bonnevoie, 1, rue Auguste Charles.
R. C. Luxembourg B 117.070.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des associés

S'est réunie l'assemblée générale des associés de la société IL DESTINO, S.à r.l., en date du 15 septembre 2006, l'assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée accepte la démission des gérants administratif et technique, Messieurs Vito Scombussolo et Franco Le-femine.

Deuxième résolution

L'assemblée nomme avec pouvoir de signature conjoint:

- au poste de gérante administrative de Madame Salma Noirel, née le 3 mars 1970 à Tlenecen, Algérie, et demeurant à L-6212 Consdorf, 20, rue Hicht;
- au poste de gérante technique Madame Caroline Van Kasteren, née le 27 septembre 1973, demeurant à L-1145 Luxembourg, 15, rue des Aubépines.

Ces résolutions ayant été adoptées à l'unanimité, l'ordre du jour étant épuisé, aucun autre point n'ayant été soulevé, la séance est levée, après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Luxembourg, le 15 septembre 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2006, réf. LSO-BU06111. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(113042.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

BLÉNHEIM ORANGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R. C. Luxembourg B 114.776.

In the year two thousand and six, on the twenty-fifth day of August.

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Remich (Grand Duchy of Luxembourg), acting in replacement of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg), who will remain depositary of the present original deed.

There appeared:

BOUNTIFUL, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered office at 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 114.775, duly represented by:

Mr Brendan D. Klapp, employee, residing professionally in Belvaux (Luxembourg),
by virtue of a proxy dated 25 August 2006.

Said proxy, signed *ne varietur* by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of the company BLÉNHEIM ORANGE, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered office at 11A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 114.776, incorporated pursuant to a notarial deed on February 24, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 995 of May 20, 2006.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The sole partner resolved to fully restate the Articles of Incorporation of the Company so that these Articles shall as now of read as follows:

RESTATED ARTICLES OF INCORPORATION

«Art. 1. Form

A société à responsabilité limitée (private limited liability company) (the «Company») governed by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, and by these articles of incorporation (the «Articles of Incorporation»), is hereby established by the founding shareholder.

The Company may at any time have one or several shareholders, as a result of the transfer of shares or the issue of new shares, subject to the provisions of the law and the Articles of Incorporation.

Art. 2. Corporate name

The Company will exist under the corporate name of BLÉNHEIM ORANGE, S.à r.l.

Art. 3. Corporate objects

The purposes for which the Company is formed are all operations or transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any companies or enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities, financial instruments, bonds, treasury bills, equity participation, stocks and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

The Company may invest in real estate that is exclusively used for investment purposes and not for the own use of the Company.

In general, the Company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purpose and which are liable to promote its development or extension.

Art. 4. Duration

The Company is formed for an unlimited duration.

The Company may be dissolved at any time by decision of the sole shareholder or pursuant to a resolution of the shareholders, as the case may be.

Art. 5. Registered office

The registered office is established in the municipality of Luxembourg-City.

The registered office may be transferred to any other place within the municipality of Luxembourg by decision of the managers.

The managers may establish subsidiaries and branches in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

Art. 6. Capital

The subscribed share capital is set at thirteen thousand Euro (13,000.- EUR), represented by one hundred and thirty (130) shares of a par value of one hundred Euro (100.- EUR) each.

Art. 7. Changes to the capital

The capital may be increased or decreased at any time as laid down in article 199 of the law regarding commercial companies.

Art. 8. Rights and duties attached to the shares

Each share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the general meetings of the shareholders. If the Company has only one shareholder, the latter exercises all powers which are granted by law and the Articles of Incorporation to all the shareholders.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation and the resolutions of the sole shareholder or of the shareholders, as the case may be.

The creditors or successors of the sole shareholder or of any of the shareholders may in no event, for whatever reason, request that seals be affixed on the assets and documents of the Company or an inventory of assets be ordered by court; they must, for the exercise of their rights, refer to the inventories of the Company and the resolutions of the sole shareholder or of the shareholders, as the case may be.

Art. 9. Indivisibility of shares

Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

Art. 10. Transfer of shares

Shares are freely transferable among shareholders. The share transfer inter vivos to non-shareholders is subject to the consent of at least seventy-five per cent (75%) of the Company's capital. In case of death of a shareholder, the share transfer to non-shareholders is subject to the consent of no less than seventy-five per cent (75%) of the votes of the surviving shareholders. In any event the remaining shareholders have a preemption right which has to be exercised within thirty days from the refusal of transfer to a non shareholder.

Art. 11. Formalities

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a private deed.

Art. 12. Incapacity, bankruptcy or insolvency of a shareholder

The incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the sole shareholder or any of the shareholders does not put the Company into liquidation.

Art. 13. Managers

The Company is managed by one or more manager(s), who need not be shareholders, appointed by decision of the sole shareholder or the shareholders, as the case may be, for a maximum period of six (6) years.

Managers are eligible for reelection. They may be removed with or without cause at any time by a resolution of the sole shareholder or of the shareholders at a simple majority. Each manager may as well resign.

While appointing the manager(s), the sole shareholder or the shareholders set(s) their number, the duration of their tenure and the powers and competence of the manager(s).

The sole shareholder or the shareholders decide upon the compensation of each manager.

If more than one manager is appointed, the managers shall form a board of managers composed of category A managers and category B managers and articles 14, 15 and 16 shall apply.

Art. 14. Bureau

The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to attend, his functions will be taken by one of the managers present at the meeting.

The board of managers may appoint a secretary of the Company and such other officers as it shall deem fit, who need not be members of the board of managers.

Art. 15. Meetings of the board of managers

Meetings of the board of managers are called by the chairman or two members of the board.

The meetings are held at the place, the day and the hour specified in the notice.

The board of managers may only proceed to business if the majority of its members are present or represented and only if, at least, one manager of category A and one manager of category B are present and represented.

Managers unable to attend may delegate by letter or by fax another member of the board to represent them and to vote in their name. Managers unable to attend may also cast their votes by letter, fax or email.

Decisions of the board are taken by a majority of the managers attending or represented at the meeting and only if, at least, one manager of category A and one manager of category B vote in favor of the decisions.

A manager having an interest contrary to that of the Company in a matter submitted to the approval of the board, shall be obliged to inform the board thereof and to have his declaration recorded in the minutes of the meeting. He may not take part in the relevant proceedings of the board.

In the event of a member of the board having to abstain due to a conflict of interest, resolutions passed by the majority of the other members of the board present or represented at such meeting will be deemed valid.

At the next general meeting of shareholder(s), before votes are taken on any other matter, the shareholder(s) shall be informed of the cases in which a manager had an interest contrary to that of the Company.

In the event that the managers are not all available to meet in person, meetings may be held via telephone conference calls.

Resolutions signed by all the managers shall be as valid and effective as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution.

Art. 16. Minutes - Resolutions

All decisions adopted by the board of managers will be recorded in minutes signed at least by one manager of category A and one manager of category B or in circular resolutions as provided in the preceding paragraph. Any power of attorneys will remain attached thereto. Copies or extracts are signed by the chairman.

The above minutes and resolutions shall be kept in the Company's books at its registered office.

Art. 17. Powers

The sole manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is/are vested with the broadest powers to perform all acts of management and disposition in the Company's interest. All powers not expressly reserved by law or the present articles to shareholders fall within the competence of the board of managers.

Art. 18. Delegation of powers

The managers may, with the prior approval of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, entrust the daily management of the Company to one of its members.

The managers may further delegate specific powers to any manager or other officers.

The managers may appoint agents with specific powers, and revoke such appointments at any time.

If more than one manager is appointed, any delegation of powers has to be decided by at least one manager of category A and one manager of category B.

Art. 19. Representation of the Company

The Company shall be bound towards third parties, in case of a sole manager, by the sole signature of the sole manager or, in case of plurality of managers, by (i) the joint signatures of one manager of category A and one manager of category B (ii) the sole signature of the manager to whom the daily management of the Company has been delegated, within the scope of the daily management, and (iii) the sole signature or the joint signatures of any persons to whom such signatory powers have been delegated by the managers, within the limits of such powers.

Art. 20. Events affecting the managers

The death, incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting a manager, as well as his resignation or removal for any cause, does not put the Company into liquidation.

Art. 21. Liability of the managers

No manager commits himself, by reason of his functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company. A manager is only liable for the performance of his duties.

Art. 22. Decisions of the shareholders

1. If the Company has only one shareholder, the latter exercises the powers granted by law to the general meeting of shareholders. Articles 194 to 196 and 199 of the law of 10 August 1915 are not applicable in such a situation.

2. If the Company has more than one shareholder, the decisions of the shareholders are taken in a general meeting or, if there are no more than twenty-five shareholders, by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which has been sent by the manager(s) to the shareholders.

In the latter case, the shareholders are under the obligation to cast their written vote and mail it to the Company, within fifteen days as from the receipt of the text of the proposed resolution.

If the Company has more than one shareholder, no decision may validly be taken, unless it is approved by shareholders representing together at least one half of the corporate capital. All amendments to the Articles of Incorporation have to be approved by a majority of shareholders representing together at least three-quarters of the corporate capital.

Art. 23. Minutes

The decisions of the sole shareholder or of the shareholders, as the case may be, are documented in writing, recorded in a register and kept by the manager(s) at the registered office of the Company. The powers-of-attorney are attached to the minutes.

Art. 24. Financial year

The financial year begins on the first day of January and ends on the thirty-first day of December of each year.

Art. 25. Financial statements - Statutory auditor

Each year, on the last day of the financial year, the accounts are closed, the management draws up an inventory of assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss account, in accordance with the law. The balance sheet and the profit and loss account are submitted to the sole shareholder or to the shareholders, as the case may be, for approval.

Each shareholder or its attorney-in-fact may peruse the financial documents at the registered office of the Company pursuant to article 198 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

Should the Company have more than twenty-five shareholders, or otherwise as required by law, the general meeting of shareholders shall appoint a statutory auditor as provided in article 200 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended. In all other cases, the general meeting of shareholders is free to appoint a statutory auditor or an external auditor at its discretion.

Art. 26. Profits, Reserves and Dividends

Five per cent of the net profit is deducted and allocated to the legal reserve fund; this allocation is no longer mandatory when and as long as the reserve amounts to ten percent of the capital.

The remaining profit is allocated by decision of the sole shareholder or pursuant to a resolution of the shareholders, as the case may be. Notwithstanding the above, the members may resolve to pay interim dividends on the future net profit of the current financial year provided that:

- (i) the annual accounts of the preceding financial year have been duly approved by a resolution of the members;
- (ii) the interim dividends are paid within two (2) months following the drawing-up by the managers of interim accounts showing that sufficient funds are available for such distribution.

If the paid interim dividends exceed the amount finally distributable to the members according to the annual general meeting, the excess is not to be considered as dividend paid on account but as an immediately due receivable of the Corporation towards the members. The above provisions are without prejudice to the right of the general meeting of members to distribute at any moment to the members any net profits deriving from the previous financial years and carried forward or any amounts from any distributable reserve accounts.

Art. 27. Dissolution - liquidation

In the case of dissolution of the Company, for any cause and at any time, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who need not be shareholders or not, appointed by the sole shareholder or by the shareholders, as the case may be, who will set the powers and compensation of the liquidator(s).

Art. 28. Matters not provided

All matters not provided for by the Articles of Incorporation are determined in accordance with applicable laws.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for by Article 183 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.»

Second resolution

The sole partner resolved to transfer the registered office of the Company to 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Third resolution

The sole partner resolved to appoint the following persons as managers of category A et category B, for an indefinite period of time:

Category A Manager:

- Mr Andrew Bennett, banker, residing at (adresse complete svp).

Category B Manager:

- Mr Riccardo Moraldi, expert comptable, residing professionally at 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

The managers will be entrusted with the powers set forth in article seventeen (17) of the Articles of Incorporation and the Company is bound towards third parties by the joint signature of at least one (1) manager of category A and one (1) manager of category B.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who has personal knowledge of the English language, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said proxyholder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-cinq août.

Par-devant nous, Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg), agissant en remplacement de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg), lequel dernier nommé restera dépositaire de la présente minute.

A comparu:

BOUNTIFUL, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 114.775,

dûment représentée par:

Monsieur Brendan D. Klapp, employé, demeurant professionnellement à Belvaux (Luxembourg), en vertu d'une procuration donnée le 25 août 2006.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte aux fins de formalisation.

Laquelle partie comparante est l'associée unique de la société BLENHEIM ORANGE, S.à r.l., ayant son siège social au 11A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 114.776, constituée selon un acte notarié en date du 24 février 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 995 du 120 mai 2006.

Laquelle partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de procéder à une refonte complète des statuts de la Société, de sorte que ces statuts se lisent désormais de la manière suivante:

NOUVEAUX STATUTS REFONDUS

«Art. 1^{er}. Forme

Il est formé par le comparant ci-avant une société à responsabilité limitée (la «Société»), régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société peut, à toute époque, comporter un ou plusieurs associés, par suite, notamment, de cession ou transmission de parts sociales ou de création de parts sociales nouvelles, sous réserve des dispositions de la loi et des Statuts.

Art. 2. Dénomination

La Société prend la dénomination sociale de BLENHEIM ORANGE, S.à r.l.

Art. 3. Objet

La Société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres, instruments financiers, obligations, bons du trésor, participations, actions et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

La Société pourra investir tout objet immobilier qui est exclusivement utilisé à titre d'investissement et qui ne sera pas utilisé pour les propres besoins de la Société.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

Art. 4. Durée

La Société est constituée pour une durée illimitée.

La Société peut être dissoute à tout moment par décision de l'associé unique ou par résolution des associés, selon le cas.

Art. 5. Siège social

Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg-Ville.

Il pourra être transféré en tout autre lieu dans la commune de Luxembourg en vertu d'une décision des gérants.

Les gérants pourront établir des filiales et des succursales au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

Art. 6. Capital social

Le capital social est fixé treize mille euros (13.000,- EUR), représenté par cent trente (130) parts sociales d'une valeur de cent euros (100,- EUR) chacune.

Art. 7. Modification du capital social

Le capital social pourra, à tout moment, être modifié dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Droits et obligations attachés aux parts sociales

Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société et dans tout l'actif social et à une voix à l'assemblée générale des associés. Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la loi et les Statuts à la collectivité des associés.

La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion implicite aux Statuts et aux décisions de l'associé unique ou de la collectivité des associés, selon le cas.

Les créanciers et successeurs de l'associé unique ou de l'assemblée des associés, suivant le cas, pour quelques raisons que ce soient, ne peuvent en aucun cas et pour quelque motif que ce soit, requérir que des scellés soient apposés sur les actifs et documents de la Société ou qu'un inventaire de l'actif soit ordonné en justice, ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, se référer aux inventaires de la Société et aux résolutions de l'associé unique ou de l'assemblée des associés, suivant le cas.

Art. 9. Indivisibilité des parts sociales

Chaque part sociale est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun désigné parmi eux ou en dehors d'eux.

Art. 10. Cession de parts sociales

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non associés que moyennant l'agrément donné à la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants. En toute hypothèse, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans trente jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé.

Art. 11. Formalités

La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé.

Art. 12. Incapacité, faillite ou déconfiture d'un associé

L'incapacité, la faillite ou la déconfiture ou tout autre événement similaire affectant l'associé unique ou de l'un des associés n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 13. Gérance

La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non associés, nommés par une décision de l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés, selon le cas, pour une durée ne dépassant pas six (6) ans.

Le ou les gérants sont rééligibles. L'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, l'assemblée générale des associés pourra décider la révocation d'un gérant, avec ou sans motifs, à la majorité simple. Chaque gérant peut pareillement démissionner de ses fonctions.

Lors de la nomination du ou des gérants, l'associé unique ou l'assemblée générale des associés fixe leur nombre, la durée de leur mandat et, le cas échéant, les pouvoirs et attributions du (des) gérant(s).

L'associé unique ou les associés décideront de la rémunération de chaque gérant.

Si plus d'un gérant est nommé, les gérants formeront un conseil de gérance composé de gérants de catégorie A et de gérants de catégorie B et les articles 14, 15 et 16 trouveront à s'appliquer.

Art. 14. Bureau

Le conseil de gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président ne peut siéger, ses fonctions seront reprises par un des gérants présents à la réunion.

Le conseil de gérance peut nommer un secrétaire et d'autres mandataires sociaux, associés ou non associés.

Art. 15. Réunions du conseil de gérance

Les réunions du conseil de gérance sont convoquées par le président ou deux membres du conseil.

Les réunions sont tenues à l'endroit, au jour et à l'heure mentionnés dans la convocation.

Le conseil peut valablement délibérer lorsque la majorité de ses membres sont présents ou représentés et qu'au moins un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B sont présents ou représentés.

Les gérants empêchés peuvent déléguer par courrier ou par fax un autre membre du conseil pour les représenter et voter en leur nom. Les gérants empêchés peuvent aussi voter par courrier, fax ou e-mail.

Les décisions du conseil sont prises à la majorité des gérants présents ou représentés à la réunion, cette majorité devant obligatoirement comporter le vote d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.

Un gérant ayant un intérêt contraire à la Société dans un domaine soumis à l'approbation du conseil doit en informer le conseil et doit faire enregistrer sa déclaration dans le procès-verbal de la réunion. Il ne peut prendre part aux délibérations du conseil.

En cas d'abstention d'un des membres du conseil suite à un conflit d'intérêt, les résolutions prises à la majorité des autres membres du conseil présents ou représentés à cette réunion seront réputées valables.

A la prochaine assemblée générale des associés, avant tout vote, le(s) associé(s) devront être informés des cas dans lesquels un gérant a eu un intérêt contraire à la Société.

Dans les cas où les gérants sont empêchés, les réunions peuvent se tenir par conférence téléphonique.

Les décisions signées par l'ensemble des gérants sont régulières et valables comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion dûment convoquée et tenue. Ces signatures peuvent être documentées par un seul écrit ou par plusieurs écrits séparés ayant le même contenu.

Art. 16. Procès-verbaux - Décisions

Les décisions adoptées par le conseil de gérance seront consignées dans des procès-verbaux signés par au moins un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B, ou dans des résolutions circulaires comme prévu à l'alinéa qui précède. Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux. Les copies et extraits de ces procès-verbaux seront signés par le président.

Ces procès-verbaux et résolutions seront tenus dans les livres de la Société au siège social.

Art. 17. Pouvoirs

Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dispose des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes d'administration, de disposition intéressant la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément aux associés par la loi ou les présents statuts sont de la compétence du conseil.

Art. 18. Délégation de pouvoirs

Le conseil de gérance peut, avec l'autorisation préalable de l'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon le cas, déléguer la gestion journalière de la Société à un de ses membres.

Les gérants peuvent conférer des pouvoirs spécifiques à tout gérant ou autres organes.

Les gérants peuvent nommer des mandataires disposant de pouvoirs spécifiques et les révoquer à tout moment.

Si plus d'un gérant est nommé, toute décision de délégation de pouvoirs doit être prise par au moins un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B.

Art. 19. Représentation de la Société

Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée, en cas de gérant unique, par la seule signature du gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, par (i) la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B, (ii) par la signature individuelle du gérant auquel la gestion journalière a été déléguée et, (iii) par la signature individuelle ou conjointe de toutes personnes à qui les pouvoirs de signature ont été délégués par le conseil de gérance, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 20. Evénements affectant la gérance

Le décès, l'incapacité, la faillite, la déconfiture ou tout événement similaire affectant un gérant, de même que sa démission ou sa révocation pour quelque motif que ce soit, n'entraînent pas la dissolution de la Société.

Art. 21. Responsabilité de la gérance

Le gérant ne contracte, à raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui pour le compte de la Société. Il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Art. 22. Décisions de l'associé ou des associés

1. Lorsque la Société ne comporte qu'un associé unique, celui-ci exerce les pouvoirs dévolus par la loi à la collectivité des associés. Dans ce cas, les articles 194 à 196 et 199 de la loi du 10 août 1915 ne sont pas applicables.

2. En cas de pluralité d'associés, les décisions des associés sont prises lors d'une assemblée générale ou, s'il y a moins de vingt-cinq associés, par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par le(s) gérant(s) aux associés.

Dans ce dernier cas, les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société, dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

En cas de pluralité d'associés, aucune décision n'est valablement prise si elle n'est pas approuvée par des associés représentant ensemble au moins la moitié du capital social. Toute modification des présents statuts doit être approuvée par une majorité des associés représentant ensemble au moins les trois quarts du capital social.

Art. 23. Procès-verbaux

Les décisions de l'associé unique ou de la collectivité des associés, selon le cas, seront documentées par écrit et consignées dans un registre tenu par le(s) gérant(s) au siège social de la Société. Les procurations y seront annexées.

Art. 24. Année sociale

L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 25. Bilan - Conseil de surveillance

Chaque année, le dernier jour de l'année sociale, les comptes sont arrêtés et le gérant dresse un inventaire des actifs et des passifs et établit le bilan et le compte des profits et pertes conformément à la loi. Le bilan et le compte des profits et pertes sont soumis à l'associé unique ou, suivant le cas, à la collectivité des associés.

Tout associé, ou son mandataire, peut prendre au siège social de la Société communication des documents comptables, conformément à l'article 198 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Lorsque la société a plus de vingt-cinq associés, ou dans les autres cas prévus par la loi, l'assemblée générale des associés doit nommer un commissaire aux comptes comme prévu à l'article 200 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée. Dans tous les autres cas, l'assemblée générale des associés est libre, à sa discrétion de nommer un commissaire aux comptes ou un réviseur d'entreprises.

Art. 26. Répartition des bénéfices, réserves et dividendes

Sur les bénéfices nets de la Société il sera prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale représente dix pour cent (10%) du capital social.

Le surplus recevra l'affectation que lui donnera l'associé unique ou, selon le cas, la collectivité des associés.

Nonobstant ce qui précède, les associés pourront décider de payer des dividendes intérimaires sur les excédents futurs de l'année sociale en cours, à condition que:

- (i) les comptes annuels de l'exercice social précédant aient été dûment approuvés par une résolution des associés;
- (ii) les dividendes intérimaires soient payés dans les deux (2) mois suivant l'établissement par les gérants des comptes intérimaires montrant la disponibilité de fonds suffisants pour une telle distribution.

Si les dividendes intérimaires payés excèdent le montant finalement distribuable aux associés selon l'assemblée générale annuelle, l'excès ne devra pas être comptabilisés comme un acompte sur dividende mais comme une créance immédiatement exigible par la Société envers les associés.

Les dispositions ci-dessus sont établies sans préjudice du droit de l'assemblée générale des associés de distribuer à tout moment aux associés tout bénéfice provenant des précédents exercices sociaux et reporté ou de tout somme provenant des comptes de réserve distribuable.

Art. 27. Dissolution, Liquidation

Lors de la dissolution de la Société, pour quelque cause et à quelque moment que ce soit, la liquidation sera confiée à un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés, selon le cas, par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 28. Dispositions générales

Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, il est fait référence aux dispositions légales en vigueur.»

Deuxième résolution

L'associé unique décide de transférer le siège social de la Société au 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Troisième résolution

L'associé unique décide de nommer aux fonctions de gérants de la catégorie A et de catégorie B, pour une durée indéterminée, les personnes suivantes:

Gérant de catégorie A:

- Monsieur Andrew Bennett, banquier, Standard Bank House, 47-49, La Motte Street, St. Helier, Jersey, JE4 8XR, Channel Islands.

Gérant de catégorie B:

- Monsieur Riccardo Moraldi, expert comptable, demeurant professionnellement au 38-40, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Les gérants se voient confier les pouvoirs prévus à l'article dix-sept (17) des statuts de la Société et la Société est valablement engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ledit mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B.D. Klapp, M. Schaeffer.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 30 août 2006, vol. 907, fol. 1, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 5 septembre 2006.

J.-J. Wagner.

(113161.3/239/447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

BLENHEIM ORANGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R. C. Luxembourg B 114.776.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 5 septembre 2006.

J.-J. Wagner.

(113162.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

DES DEVELOPMENT EUROPEAN STORES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 42.769.

Le bilan au 31 août 2006, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2006, réf. LSO-BV01326, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2006.

Pour DES DEVELOPMENT EUROPEAN STORES S.A.

Signature

(112456.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

EUROPEAN INVENTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 11.499.

Constituée par-devant Maître André Schwachtgen, notaire alors de résidence à Pétange, maintenant à Luxembourg, en date du 9 novembre 1973, acte publié au Mémorial C n° 6 du 11 janvier 1974, modifiée par-devant Maître Frank Baden, notaire alors de résidence à Mersch, maintenant à Luxembourg, en date du 21 décembre 1978, publié au Mémorial C n° 92 du 28 avril 1979, en date du 18 avril 1980, acte publié au Mémorial C n° 142 du 8 juillet 1980, en date du 21 octobre 1982, acte publié au Mémorial C n° 311 du 27 novembre 1982 et en date du 29 juin 1983, acte publié au Mémorial C n° 225 du 8 septembre 1983. Le capital a été converti en EUR par acte sous seing privé le 21 décembre 2001 et l'avis afférent a été publié au Mémorial C n° 790 du 24 mai 2002. Modifiée par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 24 septembre 2003, acte publié au Mémorial C n° 1216 du 18 novembre 2003.

Le bilan au 30 juin 2006, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04423, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Pour EUROPEAN INVENTIONS S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(113240.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

107039

CHATEAUBAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 9, rue de Saint Hubert.
R. C. Luxembourg B 110.835.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2006, réf. LSO-BV02888, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Certifié conforme

A.-M. Grieder / F. Bracke

Administrateur / Administrateur

(112458.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2006.

BABBLE LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 7, rue Pletzer.
R. C. Luxembourg B 109.628.

L'administrateur Sophie Sallet a démissionné avec effet immédiat le 28 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S. Sallet.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2006, réf. LSO-BU06211. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(113054.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

INTERROUTE COMMUNICATION HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 109.435.

Extrait des résolutions prises par les administrateurs de la société le 3 juillet 2006

Les administrateurs de la Société ont décidé en date du 3 juillet 2006, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Luxembourg, le 11 octobre 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV03858. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(113165.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

LAUMOR HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 109.554.

EXTRAIT

L'associé unique de la Société, LAUMOR B.V., a décidé en date du 20 septembre 2006 de:

- accepter, avec effet immédiat, la démission de Monsieur Pierre Lentz en qualité de gérant;
- de nommer, pour une durée illimitée et avec effet au 20 septembre 2006, Madame Marina Mottura, Consultante, née le 9 juillet 1963 à Turin, Italie, ayant pour adresse professionnelle Corso Vittorio Emanuele II n° 72, 10121 Turin, Italie, comme gérant de la Société; et
- de nommer, pour une durée illimitée et avec effet au 20 septembre 2006, Monsieur J. Bradley Unsworth, Directeur, né le 10 avril 1959 à Kentville, Canada, ayant pour adresse professionnelle Pasteurstraat 11, 1097 ER Amsterdam, Pays-Bas, comme gérant de la Société; et
- de nommer, pour une durée illimitée et avec effet au 20 septembre 2006, Monsieur Armand Haas, Directeur, né le 10 octobre 1937 à Esch-sur-Alzette, Luxembourg, ayant pour adresse professionnelle 30, Grand-rue, L-1660 Luxembourg, comme gérant de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LAUMOR HOLDINGS, S.à r.l.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04708. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(113386.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

P.K. DIFFUSION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3355 Leudelange, 140, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 38.219.

Constituée par-devant M^e Paul Bettingen, notaire de résidence à Wiltz, en date du 14 octobre 1991, acte publié au Mémorial C n° 111 du 28 mars 1992, modifiée par-devant le même notaire en date du 3 avril 1992, acte publié au Mémorial C n° 405 du 16 septembre 1992, modifiée par-devant le même notaire de résidence à Niederanven, en date du 28 décembre 2000, acte publié au Mémorial C n° 886 du 16 octobre 2001.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV03932, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2006.

Pour PK DIFFUSION, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(113241.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

INTERROUTE HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R. C. Luxembourg B 112.820.

Extrait des résolutions prises par les gérants de la société le 3 juillet 2006

Les gérants de la Société ont décidé en date du 3 juillet 2006, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Luxembourg, le 11 octobre 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV03859. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(113182.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.

SOCIETE FINANCIERE UCB, Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 10.500.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 2 juin 2006 reportée au 21 juin 2006

L'Assemblée appelle aux fonctions d'administrateur Monsieur Pierre Ahlborn, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg en remplacement de Monsieur Emile Vogt, 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

L'Assemblée Générale renomme comme commissaire aux comptes:

ABAX AUDIT, S.à r.l., 6, Place de Nancy, L-2212 Luxembourg.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2009.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2006, réf. LSO-BV02228. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(113179.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2006.
